

Catherine PARADEISE, Dominique LORRAIN et Didier DEMAZIÈRE

Introduction générale

Cinquante ans de sociologie française

La renaissance d'une discipline

Avec la sociologie allemande, la sociologie française a tenu le haut du pavé à la fin du XIX^e siècle. Au milieu du XX^e siècle, elle est moribonde : elle a quasiment disparu de l'enseignement supérieur, elle ne compte pas de grande figure visible, elle n'est pas enracinée dans la recherche empirique. Elle compte une poignée de chercheurs dans le jeune CNRS (18 en 1949, 43 en 1960), principalement rassemblés au Centre d'études sociologiques à Paris créé en 1946 (Heilbron, 1991 ; Tréanton, 1991, 1992), et quelques enseignants dans les universités (une vingtaine en 1958, une centaine en 1968). Elle n'est pas enseignée à l'université sinon dans un certificat de « morale et sociologie », qui, associé à trois autres – choisis en économie, démographie, anthropologie, psychologie sociale – formera à partir de 1958 la licence de sociologie. Il faudra encore qu'une section de sociologie soit créée en 1969 au sein du Comité consultatif des universités (CCU, futur Conseil national des universités), que soient mis en place les DEUG en 1973 et l'agrégation de sciences sociales en 1976 pour que la discipline réponde à tous les canons de l'existence académique en France, accompagnant la croissance de ses effectifs et consolidant son assise académique (Amiot, 1984 ; Chapoulie *et al.*, 2005 ; Chenu, 2002 ; Drouard, 1982 ; Houdeville, 2007 ; Le Gall et Soulié, 2007).

En une soixantaine d'années, la situation a considérablement changé : le nombre de sociologues engagés dans la recherche a progressé à un rythme irrégulier mais rapide ; ils se sont dotés d'instruments permettant de diffuser leurs travaux (revues académiques) et de soutenir leurs activités et échanges (associations professionnelles) ; ils investissent des objets et terrains toujours plus diversifiés ; ils ont développé une large palette de formations universitaires préparant à des modes d'exercice variés de l'activité de sociologue.

Le dénombrement précis des sociologues est aujourd'hui une opération complexe, car si l'organisation universitaire compte une section « sociologie et démographie » (section 19 du CNU), les sociologues au CNRS sont distribués depuis 1993 dans des sections pluridisciplinaires (principalement sections 36 et 40, partagées respectivement avec le droit et la science politique), et se rencontrent également en plus petit nombre dans les autres organismes publics de recherche (INRA, INSERM, INED, IRD) ou d'étude (CEREQ, CEE, CREDOC, etc.). Le répertoire français des sociologues tenu

par l'Association française de sociologie compte 1 519 inscrits au début 2015, dont une bonne part ne sont pas en poste dans l'enseignement supérieur ou la recherche publique. Dans ce seul secteur, les effectifs ont crû rapidement à partir de la fin des années 1960. Au CNRS, la grosse centaine de chercheurs de 1970 atteint 340 en 1982 – leur nombre n'évolue ensuite que faiblement. Le nombre de postes universitaires s'envole d'une centaine en 1970 à près de 900 en 2011. La massification de l'enseignement supérieur qui débute à la fin des années 1970 (Jarousse, 1984) et s'accélère dans les années 1990, l'intégration des « hors statuts » qui valide l'activité des chercheurs contractuels ayant émargé sur budgets publics à la fin des années 1970¹, et le succès propre de la discipline sont passés par là. Le nombre des doctorants, d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), vacataires, post-doctorants s'accroît massivement dans les premières années du *xxi*^e siècle.

Comme ailleurs dans le monde, la tendance actuelle est au déclin de l'emploi scientifique pérenne et au développement de postes contractuels et temporaires, occupés par des doctorants ou de jeunes docteurs. Les candidats à l'entrée dans la carrière académique sont particulièrement nombreux, bien plus que les postes disponibles. Depuis le tournant des années 2000, les postes ouverts au concours de maître de conférences fluctuent dans une fourchette annuelle de 30 à 40, alors que le flux annuel de candidats potentiels, qualifiés par le CNU, oscille entre 190 et 220.

Ne serait-ce que pour cette dernière raison, la sociologie essaime hors du champ académique, la plupart des diplômés en sociologie, y compris au niveau doctoral, travaillant en dehors de la recherche publique et de l'enseignement supérieur. Ils investissent des fonctions d'étude, de conseil, d'évaluation, de communication, de gestion de ressources humaines, etc., au sein d'organisations variées comme les administrations, les collectivités territoriales, les cabinets de consultants, les réseaux associatifs, les grandes entreprises, etc., où ils ont la charge de questions multiples comme l'aménagement urbain, l'accompagnement professionnel des salariés, le pilotage du changement organisationnel, la lutte contre les discriminations, les politiques de santé, l'intervention sociale, les pratiques de consommation, etc. Ces activités sont difficilement repérables, parce que le titre de sociologue n'est pas codifié, que le nom de sociologue n'est guère utilisé dans les mondes du travail et que les diplômés se définissent rarement par leur discipline même lorsqu'ils s'en servent dans leurs activités professionnelles (Desjeux, 1995 ; Sainsaulieu, 1988 ; Piriou, 2006). Cette présence discrète des sociologues extra-académiques contraste avec l'institutionnalisation croissante de la discipline dans l'enseignement supérieur et la recherche publique. Ce dernier mouvement s'inscrit dans des

1. La catégorie des « hors statuts » est imposée par l'action syndicale dans les années 1970, dans un effort de dénonciation des inégalités de traitement entre « statutaires » et « non statutaires » de la recherche, à un moment où d'importants budgets publics sont, dans une perspective d'ingénierie sociale, consacrés à la recherche en sciences sociales. La Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) rassemble et gère les budgets publics de recherche au sein de l'enveloppe recherche, qu'elle distribue, soit directement, soit en ce qui concerne les sciences sociales via le CNRS, le Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et social (CORDES), la Mission de la recherche urbaine, etc. Cette catégorie est formalisée dans la seconde partie des années 1970 après l'arrivée de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, afin de définir les critères administratifs d'« intégration des hors statuts » au CNRS. Ils désignent les chercheurs contractuels qui peuvent justifier d'une certaine durée d'emploi financé sur l'«enveloppe recherche » au cours d'une période de référence de trois années à la fin des années 1970. L'intégration proprement dite se déroulera entre 1976 et le début des années 1980, *via* les commissions du CNRS, pour deux tiers sur des postes de chercheurs, pour un tiers sur des postes d'ingénieurs de recherche. Elle se concentrera essentiellement sur la section de sociologie, plus accueillante que d'autres, doublant pratiquement les effectifs de ce qui est alors la section 34 du Comité national. Cette intégration marquera fortement les perspectives de recrutement et l'image de la sociologie dans les trente années qui suivront.

évolutions générales, qui se sont accélérées dans la période récente et qui tendent à structurer les disciplines : développement de centres de recherche associant enseignants-chercheurs des universités, des grandes écoles et chercheurs du CNRS notamment, structuration d'écoles doctorales, investissement dans des formations pluridisciplinaires à visée professionnelle, accentuation du caractère collectif de la recherche, constitution d'équipes travaillant par projet autour de réponses à des appels d'offres, etc.

La vitalité retrouvée de la discipline dans l'après-guerre ne se manifeste pas seulement par sa démographie. Elle s'exprime dans le développement de ses espaces de débat scientifique. D'abord avec l'extension du nombre de revues. À côté de la vénérable *Année sociologique* créée en 1898 et dont la troisième série débute en 1949, naissent dès 1946 les *Cahiers internationaux de sociologie*, en 1959 *Sociologie du travail*, en 1960 la *Revue française de sociologie*, et les *Archives européennes de sociologie* et en 1975 les *Actes de la recherche en sciences sociales*. Une nouvelle vague de créations intervient au tournant du XXI^e siècle, avec *Sociétés contemporaines* en 1990, *Sociologies pratiques* en 1999, *Terrains et travaux* en 2000, *Socio-Logos* et *Sociologies* en 2006, *Sociologie* en 2010, et de nombreuses autres revues spécialisées – dont certaines en ligne – sur des domaines thématiques, avec une accélération dans la dernière période, en réponse à la croissance du potentiel de recherche, donc de publication.

Un autre aspect de la structuration de la discipline concerne l'action collective à travers des organisations savantes qu'elle crée ou revitalise. L'Association des sociologues de l'enseignement supérieur (ASES) est fondée en 1989 pour répondre à la nécessité ressentie de disposer d'une ressource collective, tout à la fois pour réfléchir aux évolutions institutionnelles et pédagogiques dans la discipline, et pour servir de porte-parole face aux autorités publiques. L'Association des professionnels en sociologie de l'entreprise (APSE) est créée en 1998 afin de solidariser les sociologues qui exercent leur activité dans le monde de l'entreprise.

La Société française de sociologie (SFS) pour sa part, a une histoire plus ancienne. Elle a pris la suite en 1962 de l'Institut français de sociologie (IFS), petite société savante créée en 1924 avec une visée purement scientifique, qui n'a pas œuvré à l'institutionnalisation de la discipline. La SFS a eu dès l'origine des ambitions plus larges. Elle s'est donné pour but de renforcer le statut scientifique de la sociologie, d'accroître sa visibilité, d'étudier les problèmes rencontrés par la profession de sociologue, y compris la formation de jeunes chercheurs, et les relations entre chercheurs, institutions et acteurs sociaux intéressés par la sociologie ou commanditaires de travaux. Toutefois des désaccords se sont rapidement creusés entre les tenants d'une sociologie orientée vers des pratiques d'expertise et les défenseurs d'une sociologie critique à visée militante et émancipatrice. Dès 1965, ce second groupe quittait la SFS, dénonçant sa prise de contrôle par ceux qui valorisaient un rôle de conseiller des élites du pouvoir. La divergence s'est approfondie avec les événements de mai 1968, et a duré plusieurs décennies. Pendant cette période où les oppositions théoriques ont également été particulièrement marquées, la SFS n'a pu fédérer les sociologues français dans leur ensemble. Elle est devenue en fait une société savante dont les activités consistaient surtout à organiser épisodiquement des journées d'études. En 2001, avant sa dissolution, elle comptait à peine une cinquantaine de membres. En 2002, la décision de faire disparaître une SFS agonisante et de refonder une société savante sous un nom légèrement différent (Association française de sociologie) s'est révélée opportune, puisque cette dernière a presque immédiatement suscité l'adhésion enthousiaste de sociologues de toutes générations et spécialités, jusqu'à compter près de 1 500 adhérents en 2015, une cinquantaine de réseaux thématiques

et réunir un grand nombre de chercheurs lors d'un congrès bisannuel qui s'est installé dans le paysage aux côtés des nombreux séminaires et colloques qui se sont développés partout dans le pays.

Enfin si la présence de la sociologie française dans les associations internationales – en dehors de l'*Association internationale des sociologues de langue française* (AISLF) – s'était alanguie dans les années 1980-1990, il faut néanmoins saluer quelques initiatives heureuses comme la création de l'*European Group for Organizational Sociology* (EGOS), association fondée dans les années 1970 par un groupe de six spécialistes européens des organisations dont un Français², en réaction à la mainmise américaine sur la sous-discipline. La présence internationale de la sociologie française trouve une nouvelle vigueur dans les années 2000, dont témoignent entre autres les positions qu'elle occupe à la vice-présidence et à la présidence³ de l'*Association internationale de sociologie* (AIS), comme l'implication de nombreux chercheurs dans ses comités de recherche.

Les baby-boomers et l'institutionnalisation de la discipline

Les années 2010 marquent un tournant dans la démographie de la discipline, caractérisé par le départ massif de la génération des baby-boomers recrutés dans les universités, les écoles et les organismes de recherche à la fin des années 1960, première génération à avoir bénéficié d'une formation complète en sociologie en France.

Cette génération, née autour de 1946, qui afflue dans les nouveaux départements de sociologie des universités dans les années 1960 et 1970 n'a pas connu la Seconde Guerre mondiale⁴ et n'a pas atteint l'âge adulte à la fin de la guerre d'Algérie, mais elle s'identifie, en cette période où s'achève aussi la décolonisation, comme héritière des combats intellectuels de ses aînés. Elle arrive à l'âge de la majorité d'alors (21 ans) vers mai 1968. Cette génération turbulente, affrontée à une société figée, entre sur le marché du travail dans une période de plein-emploi où ses compétences sont appréciées, en dépit de la réputation sulfureuse que s'est rapidement acquise la discipline. Les jeunes diplômés qui choisiront la porte déjà étroite de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans un moment où la vie intellectuelle, la fonction publique et les sciences sociales jouissent encore en France d'un grand prestige, seront assez massivement recrutés à l'université au tournant des années 1970, même s'il y a – déjà – beaucoup plus d'appelés que d'élus. Leur carrière sera marquée par les changements que connaissent l'enseignement supérieur et la recherche au cours des 40 dernières années, à commencer par la massification et la paupérisation relative des universités, à suivre par l'intégration progressive des unités du CNRS dans les établissements d'enseignement supérieur et, bien sûr, par l'ensemble des réformes et transformations qui scandent la période et modifient sensiblement le paysage académique.

Dans les années 1970, la génération des baby-boomers est l'objet de toutes les convoitises de ses jeunes aînés qui correspondent aussi à une génération de fondateurs. Ils occupent alors, en petit nombre, des postes de sociologie à l'université, au CNRS ou dans les écoles. Formés dans les années 1950, dans d'autres disciplines et d'autres lieux

2. Michael Aiken, Dave Hickson, Renate Mayntz, Arndt Sorge, David Wilson et Jean-Claude Thoenig.

3. Michel Wieworka en est le président de 2006 à 2010. Daniel Bertaux en fut le vice-président dans les années antérieures.

4. En toute rigueur démographique, le baby-boom couvre la période 1946-1964. Le plus grand nombre des contributeurs à cet ouvrage sont nés entre 1946 et 1952 et donc arrivés à l'âge adulte autour de 1968. Quelques collègues nés quelques années avant le baby-boom ou à la fin de la période ont cependant aussi accepté de jouer le jeu de cet ouvrage.

– principalement la philosophie et l’histoire, et notamment à l’ENS de la rue d’Ulm – ces professeurs et chercheurs alors dans la force de l’âge contribuent aux projets de cursus de sociologie. Ils en attendent la création d’une force de travail compétente dans tous les domaines théoriques et méthodologiques nécessaires à l’exercice d’un métier qu’ils se représentent de plus en plus souvent comme associant recherche empirique et construction théorique. Tirant partie de la massification, ils accompagnent d’abord la création d’un cursus complet de sociologie. Profitant de cet âge d’or des sciences sociales, ils suscitent ensuite des lieux d’apprentissage spécialisés, élitistes et attractifs, où se formera un nombre non négligeable des baby-boomers qui entreront dans le monde académique. Tel est le cas de la section « sociologie » de l’EPRASS (Enseignement préparatoire à la recherche avancée en sciences sociales) à l’EHESS, créée autour des équipes d’Alain Touraine puis de Pierre Bourdieu sous le prétexte d’expérimenter les « Diplômes d’études approfondies » qui seront généralisés en 1974 comme propédeutiques au doctorat, ou de l’Association pour le développement des sciences sociales appliquées (ADSSA) créée à l’IEP de Paris à la même époque, autour des équipes de Michel Crozier, Jean-Daniel Reynaud et Henri Mendras. Ces aînés, souvent bien insérés dans les milieux internationaux de la discipline, aident quelques-uns de leurs élèves à faire le voyage en Amérique – en très petit nombre cependant, entre autres parce que les candidats au départ pour ce pays qui a politiquement mauvaise cote sont rares. C’est aussi que ces aînés négligent souvent de transmettre cette dimension de la socialisation professionnelle. Ils développent enfin des cursus remarquables hors de Paris, en particulier à Lille, Nantes, Aix en Provence ou Bordeaux.

Les sociologues qui commencent à enseigner dans les universités, comme ceux qui sont alors recrutés dans les organismes et les écoles à partir du début des années 1970, grands bénéficiaires des massifs et éphémères recrutements post-68, présentent donc des traits singuliers au regard de leurs aînés : ils ont été formés comme sociologues, principalement à l’université, comptent un nombre croissant de femmes, sont souvent eux-mêmes (et elles-mêmes) des primo-accédants à l’enseignement supérieur issus des classes moyennes, ont souvent été attirés par la dimension de critique sociale de la discipline.

Adossée à une génération d’aînés dont la taille très modeste est sans doute propice au développement exacerbé des querelles de clochers dont ils resteront longtemps les héritiers (ou les prisonniers), les sociologues baby-boomers n’ont aussi qu’une postérité professionnelle tardive, du fait de la quasi-extinction des recrutements pendant la vingtaine d’années qui suit leur propre entrée dans le métier dans l’enseignement supérieur ou au CNRS⁵. La discipline se révèle numériquement la grande gagnante de l’épisode de « titularisation des hors statuts » à la fin des années 1970. On lui reprochera souvent dans les disciplines voisines un laxisme excessif dans ses critères d’intégration. C’est donc entourée de peu de prestigieux aînés et de peu de cadets que, vers le début des années 1980, cette génération cherche les voies d’une ré-institutionnalisation de la discipline, dans le paysage mouvant de l’enseignement supérieur et de la recherche français, à travers associations professionnelles, sociétés savantes, revues et colloques.

La profession de sociologue forme aujourd’hui une communauté vivante. Elle connaît cependant des tensions qui débordent encore parfois sur la place publique, marquant peut-être une professionnalisation inachevée en termes de socialisation et

5. En lissant la courbe des recrutements entre 1968 et 1982, CHENU (2002) donne une image déformée de cette période, où les recrutements sont très réduits. Ils ne reprendront progressivement qu’après 1981.

contrôle collectif des normes et valeurs. Aussi le terme de communauté est-il une facilité de langage qui recouvre en réalité bien des tensions et conflits internes, cependant largement « civilisés » avec le retrait des grands maîtres des années 1960-1980 et la densification de la discipline.

En contribuant à comprendre l'histoire de la discipline, en examinant comment elle est aujourd'hui appropriée par les jeunes générations, cet ouvrage veut aider à mieux appréhender les conditions de production de la connaissance sociologique et à améliorer la régulation intellectuelle de la profession. C'est aussi pourquoi, au-delà de son intérêt intrinsèque, ce retour raisonné sur la période des 50 dernières années – dans ses dimensions croisées d'histoire intellectuelle, d'histoire institutionnelle et d'histoire culturelle – mérite d'être tenté et partagé par les plus anciens et les plus jeunes. D'autant plus que ce passage de flambeau entre générations se produit dans une période également marquée par de grandes évolutions de l'organisation et du pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'échelle mondiale, qui posent – déjà dans nombre de pays – le problème des conditions de la survie de la discipline.

La sociologie en 2015 au miroir des cinquante dernières années de son histoire

La fondation de l'AFS est emblématique d'un tournant dans la trajectoire collective des sociologues en France (Cousin, Demazière, 2014). Tout d'abord l'association rassemble largement les sociologues, au-delà même des frontières académiques : parmi ses 1 500 membres, la moitié sont des académiques ayant des postes permanents (54 %), une part importante des doctorants et détenteurs de contrats postdoctoraux (41 %), enfin des sociologues travaillant dans toutes sortes de milieux professionnels (environ 5 %). Cette situation est symptomatique de l'affaiblissement progressif des oppositions entre écoles de pensée – structurées autour d'un paradigme théorique fort, mais aussi d'un chef de file dirigeant un centre de recherche et parfois une revue – au profit de l'affirmation d'une organisation thématique, tendant à rapprocher et favoriser les collaborations entre spécialistes d'un même objet. En effet, on aurait peine à identifier en 2010 un équivalent à la domination des « mousquetaires » (Beraud et Coulmont, 2008) – autrement dit du quadriumvirat Bourdieu-Touraine-Crozier-Boudon – qui a structuré une grande partie du champ sociologique français du milieu des années 1970 jusqu'à la seconde moitié des années 1990. Bien sûr, les désaccords scientifiques et les rivalités entre les continuateurs respectifs des uns et des autres sont loin d'avoir complètement disparu, et de nouvelles élaborations théoriques à visée générale s'affirment. Mais, dans l'ensemble, on assiste plutôt à une réorganisation des controverses et de la vie scientifique par grands domaines thématiques. D'ailleurs les activités scientifiques de l'AFS sont largement décentralisées dans près de cinquante réseaux thématiques de recherche, inégalement dynamiques mais qui couvrent chacun un domaine spécifique de la sociologie. Ces réseaux sont destinés à faciliter les relations, le travail et le débat scientifique entre les membres partageant un intérêt commun, à travers des approches théoriques et méthodologiques variées.

Indéniablement la vitalité de la discipline signifie aussi spécialisation croissante, ce qui n'est pas spécifique à la sociologie. Cette évolution doit être reliée à la forte augmentation des effectifs académiques qui incite à une spécialisation thématique et facilite la formation de domaines spécifiques, chacun d'entre eux comptant désormais suffisamment de participants pour s'assurer une certaine autonomie. Elle tient aussi au fait que

l'accès à la littérature et au débat scientifiques du monde entier est considérablement facilité par l'existence de portails de revues et plus généralement d'internet. De ce fait, la nécessité de maîtriser la littérature internationale – du moins anglophone – pour publier dans les meilleures revues augmente sensiblement le coût d'entrée dans chacun des domaines et contribue à en renforcer les frontières. Par ailleurs, cette spécialisation thématique valorise l'interdisciplinarité entre disciplines connexes (anthropologie, droit, histoire, économie, etc.), et favorise l'émergence d'expertises sectorielles. Chaque domaine tend à avoir sa propre logique de développement, sa propre histoire, ses propres débats théoriques. Est-ce le gage d'une meilleure cumulativité? Si cette thématisation de la discipline est vecteur de développement des connaissances, ne conduit-elle à son éclatement voire à sa dilution?

Ces questions traversent l'entreprise collective que nous avons conduite dans ce livre. Elles nous permettent d'approcher la dynamique des recherches en sociologie à partir du lieu d'observation offert par le premier renouvellement massif des générations depuis la renaissance de la sociologie française. Les plus ancien(ne)s, formé(e)s par quelques « grands maîtres », quittent la profession, laissant place aux générations qu'ils/elles ont eux/elles-mêmes éveillées à la discipline. La vitalité de la discipline justifie de dresser cet état des lieux de la sociologie française et de son demi-siècle d'évolution, pour que les acquis d'une histoire de plus en plus complexe soient connus, transmis, repris, retravaillés.

Nous avons tenté cette aventure en privilégiant les deux principes qui ont présidé à l'organisation de la conférence de juin 2013 dont est issu cet ouvrage : dialogue intergénérationnel et organisation thématique.

Nous avons d'abord croisé des lectures générationnelles de la dynamique de chaque domaine, en mettant en miroir les points de vue de deux chercheur(e)s français(e)s reconnu(e)s dans le monde des sociologues, respectivement représentatif/ve/s de la génération « montante » (trentenaires ou jeunes quadragénaires) et de la génération « sortante » (papy- et mamy-boomers principalement nés entre 1946 et 1952, avec quelques incursions vers des dates antérieures ou ultérieures). Pour adhérer au projet, il fallait que les contributeurs/trices soient désireux/ses d'engager un dialogue intergénérationnel sur les transformations de leur discipline, mais aussi de ne pas dissocier les évolutions intellectuelles (conceptualisations, approches, méthodes) et les dynamiques institutionnelles, et plus encore de les articuler de manière vivante à travers leurs regards personnels ou situés.

Les règles du jeu proposées à chacun/e des auteur/e/s étaient les suivantes. Nous souhaitons d'abord des textes assez resserrés, faisant l'état des lieux de leur domaine (dans l'environnement de la sociologie) au début des carrières respectives des auteur/e/s, soit au début des années 1970 et au début des années 2000. Nous demandions ensuite aux auteur/e/s de relater les raisons qui les avaient conduit/e/s à « entrer en sociologie » et dans ce domaine en particulier. Nous souhaitons qu'ils/elles identifient leurs sources d'inspiration : textes, aînés, origines sociales, état du monde, etc., et qu'ils/elles relatent la façon dont leurs centres d'intérêt avaient évolué au cours de leur carrière et par rapport à ceux qui les avaient formé/e/s. Enfin nous leur demandions d'analyser si et comment leurs propres évolutions s'étaient inscrites dans, ou avaient affecté, des évolutions plus collectives d'une école de pensée, de l'état du monde, de la discipline, des méthodes, des divers environnements dans lesquels ils/elles avaient été conduit/e/s à travailler.

En second lieu, nous avons adopté une entrée thématique, parce que la recherche s'organise *de facto* par domaines, qui ne sont pas seulement des espaces de spécialisation

– et de sur-spécialisation parfois – mais aussi des vecteurs efficaces d'ouverture internationale ou de dialogue avec d'autres disciplines.

La présente introduction est suivie de quatre réflexions inaugurales sur les transformations de la France, de la place qu'y tiennent la sociologie et plus largement les sciences sociales et de la manière dont on voit la sociologie française depuis les États-Unis. Ces essais sont suivis de quinze sections, chacune brièvement introduite par un/e spécialiste du domaine, et chacune composée des contributions respectives d'un/e senior et d'un/e junior. Ces champs sous-disciplinaires ont en commun d'être vivants à la fois au début et à la fin de la période. Les douze entrées sélectionnées pour le colloque ont été en partie des choix d'opportunité, que nous avons ensuite complétés avec trois autres domaines. On pourra ainsi au fil des pages de cet ouvrage visiter les sociologies de la stratification sociale, du travail, de la santé, de la famille, de l'école, des sciences et des techniques, des technologies de l'information et de la communication, de l'urbain, du rural et de l'environnement, des arts et de la culture, des migrations, du genre, les sociologies économique, politique, des religions. Ce parti thématique pourrait être considéré comme une excessive facilité, voire dénoncé comme une abdication théorique. Il s'agit là d'une vraie objection, mais elle se heurte à la réalité de la pratique sociologique. À une certaine époque exister c'était constituer une sous-discipline, s'imposer institutionnellement et créer une tribu. Aujourd'hui développer des recherches originales, se faire un nom, à tout le moins acquérir une reconnaissance par ses publications, cela passe immanquablement par l'inscription dans une sous-discipline, quitte – pour certains – à effectuer une mobilité thématique en cours de carrière. Ce poids de la discipline ne va pas sans poser effectivement la question de l'unité de la sociologie comme science, comme le soulignent par exemple François Dubet ou Pierre Veltz.

Ce double choix est évidemment frustrant pour certains de nos collègues comme pour nous-mêmes. Ainsi le choix générationnel exclut, à deux exceptions près, ceux qui sont nés avant ou pendant la seconde guerre mondiale, tout comme la riche génération intermédiaire des quadragénaires et quinquagénaires en pleine maturité en 2010. Les choix thématiques n'épuisent évidemment pas la richesse des domaines abordés par la discipline. Nous nous y sommes arrêtés parce qu'il faut bien renoncer un jour à rechercher l'exhaustivité. Un nouveau volume pourrait être programmé autour de segments disciplinaires aussi variés que les organisations, les professions, les classes sociales, les associations, les âges de la vie, les politiques publiques, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, l'innovation, le sport, les mouvements sociaux, etc. Il ne faut cependant pas exagérer les cloisonnements, ni dans la pratique de la discipline, ni dans cet ouvrage. C'est un signe de bonne santé que tel secteur sous-disciplinaire dialogue avec d'autres et se montre soucieux de s'interroger sur l'intérêt de ses questions et résultats pour la discipline. Ainsi, on comprendrait mal la dynamique de la sociologie économique si l'on ne s'intéressait à ce qu'elle doit à la sociologie du travail, comme le montrent François Vatin et Martin Giraudeau, ou la sociologie du genre sans se tourner vers ses croisements avec les sociologies du travail et de la famille, comme le démontrent les contributions de Margaret Maruani et Hyacinthe Ravet, ou encore les évolutions de la sociologie des migrations tant elles sont marquées par les croisements avec celle des classes sociales et du genre, comme l'illustrent les textes de Maryse Tripier, Aude Rabaud et Emmanuelle Santelli. De même on rencontrera la sociologie des organisations et des politiques publiques à tous les détours de la sociologie du travail avec Denis Ségrestin et Arnaud Mias, ou de l'école avec François Dubet et Hélène Fenet-Buisson. Sans parler bien sûr des domaines interdisciplinaires par construction, comme les STS avec Antoine

Hennion et Ashveen Peerbaye, les TIC avec Jean-Samuel Beuscart et Josiane Jouët, la santé avec Patrick Castel et Martine Bungener ou la ville avec Dominique Lorrain et Bruno Cousin par exemple.

Transversalités : des questions pour demain

Les règles du jeu que nous avons fixées n'ont pas toujours été suivies à la lettre, mais assez cependant pour que se révèlent des convergences entre trajectoires générationnelles et entre dynamiques thématiques. Quelques-unes sont suffisamment récurrentes pour être considérées comme des marques de fabrique de la sociologie française en ce début de XXI^e siècle.

Une discipline et ses métiers

Cristallisations sous-disciplinaires

Le premier trait marquant est la résistance des premiers découpages instaurés par les sociologues eux-mêmes dans le courant des années 1950, autour de Georges Friedmann alors directeur du Centre d'étude sociologiques récemment créé. Les sociologies urbaine, rurale, de la famille, de l'école, du travail, etc. sont pour ainsi dire instituées à cette époque, avec à leur tête celui ou celle qui en resteront les références obligées souvent jusqu'à leur sortie de la profession : Henri Mendras, Viviane Isambert-Jamati, Andrée Michel, Henri Lefebvre, puis, outre les mousquetaires, les chercheurs qui apportent de nouveaux objets et de nouvelles problématiques, tels Jean-Daniel Reynaud sur les relations professionnelles ou Jean-Claude Thoenig sur les politiques publiques. Mais les découpages disciplinaires doivent aussi aux immenses transformations sociales, économiques et politiques de l'après-guerre de 39-45 – que ce soit en France ou à l'étranger – dont la sociologie a pour mission de rendre compte. C'est la question ouvrière qui avait fait très tôt naître la sociologie du travail, ce sont les problèmes de management des grandes entreprises émergentes et des administrations qui engendrent la sociologie des organisations, c'est l'apparition des NTIC qui attire l'attention sur la transformation des usages des outils de communication à distance, etc.

Tout au long de la période couverte par l'ouvrage, de nouveaux thèmes émergent, mais ce sont principalement des glissements et des renouveaux qui font la dynamique thématique de la discipline. Des domaines disparaissent ou se rénovent en changeant leur fusil d'épaule, comme la sociologie rurale (Jollivet et Purseigle⁶) qui se déplace vers une sociologie de l'environnement dialoguant activement avec les disciplines des sciences de la nature, mais se renouvelle aussi totalement avec « la sociologie des mondes agricoles ». D'autres dérivent avec les représentations du monde, comme la sociologie des classes sociales qui se redéfinit en étude de la stratification puis conduit vers l'idée d'intersectionnalité (Chenu, Coulmont, Dubet). D'autres se régénèrent, comme la sociologie de la famille avec les transformations majeures de la conjugalité et de la filiation (Segalen, Clément), la recherche urbaine qui se reformule en sociologie urbaine (Lorrain, Cousin), l'analyse des migrations qui se déplace vers celle des relations interethniques avec la stabilisation et surtout la visibilisation des populations immigrées dans le pays (Tripier, Santelli et Rabaud), ou encore l'étude du travail (Segrestin, Mias)

6. La référence à un auteur sans mention d'année renvoie à un chapitre ou une introduction de section dans cet ouvrage.

qui ne peut plus faire l'impasse sur les autres aspects de l'existence privée, qui déplacent le centre de gravité de l'existence vers la consommation et la culture (Dubet). De nouveaux domaines apparaissent, comme la sociologie du genre (Ravet, Maruani), issus de questionnements au croisement des thématiques du travail et de la famille.

Configurations générationnelles et mode d'entrée dans le métier

Une comparaison à gros grains de plusieurs binômes fait bien ressortir quelques différences entre la génération des baby-boomers et celle des juniors (nés dans la deuxième moitié des années 1970).

Les premier/ère/s sont pour la plupart entré/es en recherche avec une visée de connaissance globale sur le monde – ici le marxisme a eu une importance. Mais ils/elles ont aussi choisi cette profession pour des raisons plus personnelles, telles que le désir de garder une liberté dont des métiers plus conventionnels les auraient privé/e/s. Plusieurs d'entre eux/elles expliquent que, pendant leurs études supérieures, ils/elles ont opté, autant que faire se pouvait, pour les filières les moins spécialisées. Incertitude d'orientation de jeunes gens souvent primo-accédants à l'enseignement supérieur, expression d'une conception humaniste de la connaissance, mais aussi privilège de la liberté dans une société de plein-emploi, où l'on pouvait toujours « se récupérer quelque part ». Lorsqu'ils « entrent en recherche », c'est-à-dire au moment de préparer leur thèse ou même après, la plupart des thèmes qui formeront les spécialités futures sont présents, mais loin encore d'être balisés. Cela leur permet de se poser des questions générales et de circuler avec une assez grande souplesse entre les disciplines, d'emprunter à l'histoire, à l'ethnologie ou à l'économie politique, comme les y convient d'ailleurs nombre de leurs maîtres en cet « âge d'or des sciences sociales » marqué par la visée de « faire science sociale », ou encore d'aller chercher des outils ou des concepts chez d'autres sociologues ou dans d'autres disciplines avec lesquels ils voisinent.

Née trente ans plus tard, la génération des quadragénaires des années 2010 a trouvé un univers académique déjà largement cristallisé institutionnellement, et donc plus résistant aux aventures qui subvertissent les frontières établies. Il existe des formations universitaires en sociologie, des publications sur la plupart des sujets, des écoles de pensée, ou au minimum des ténors sur chaque domaine. Le coût d'entrée est plus élevé. Il existe moins de territoires inexplorés à parcourir – à moins de se concentrer sur des thèmes frontières comme les questions techniques où peu de sociologues s'aventurent faute d'une solide double formation de départ. Comme le dit ici Olivier Alexandre à propos de la sociologie des arts et de la culture, le monde est déjà « encombré ». Ses objets sont déjà explorés par d'autres qui « occupent le terrain » et souvent en gardent les frontières. Il est donc à la fois difficile de se poser ailleurs et autrement. Il faut espérer construire sa différence par un nouveau terrain, ou par un approfondissement méthodologique ou conceptuel, en attendant des jours meilleurs pour d'éventuelles percées majeures. Cela contribue plus souvent à la miniaturisation des objets évoquée par Christophe Charle, et à leur redondance qu'à leur cumulativité. La sociologie des professions, reconvertie en sociologie des « groupes professionnels », en procure un excellent exemple, qui accumule l'exploration, selon des protocoles voisins, des mille et un métiers qui font le tissu professionnel, les documentant d'une façon intéressante mais qui peine à faire avancer la discipline elle-même. Comme l'indique Pierre Veltz, retrouver ou entretenir l'élan disciplinaire suppose de refuser de sombrer dans l'infinie diversité du local – qui ne peut « suffire à définir l'horizon d'une discipline dont l'ambition reste de rendre notre société un peu moins illisible » – pour investir avec curiosité et ténacité les nouveaux lieux stratégiques du

monde contemporain. Mais, associés aux angoisses engendrées par un marché du travail où sévit une rude concurrence, les coûts d'entrée dans la discipline sont aujourd'hui si élevés, et l'irréversibilité des choix si lourde, que tout concourt à encourager le plus grand nombre – très tôt dans la carrière étudiante – au conformisme aux dépens de l'originalité, à la stratégie aux dépens de la spontanéité d'un enthousiasme. Là où les plus anciens étaient autorisés à se poser de « grandes questions » – y compris de travers – parce qu'on attendait d'eux qu'ils structurent un champ, on demande aujourd'hui aux chercheur/e/s des jeunes générations d'être d'abord très bon/ne/s dans leur domaine, fut-ce aux dépens du renouvellement disciplinaire.

Transformation des conditions de travail et division du travail

L'organisation de la recherche a aussi beaucoup évolué et les conditions de travail se sont transformées, de sorte que les générations plus jeunes rencontrent un tout autre état du monde professionnel quand ils entrent et s'installent dans la discipline. En dépit de la variété des domaines de recherche qu'explore cet ouvrage, ces évolutions y apparaissent assez convergentes, sinon tout à fait uniformes.

Un premier aspect concerne la multiplication des collectifs de travail qui signale des transformations plus profondes dans les formes de division du travail. La création institutionnelle – cela est apparent dans nombre de contributions des plus anciens – est une composante importante des dynamiques d'émergence et d'affirmation des domaines thématiques. Ainsi la création de centres de recherche ou d'équipes au sein de ces centres, est un moyen assez généralisé pour constituer, développer et stabiliser des collectifs de travail. Ceux-ci se caractérisent fréquemment par un certain degré d'intégration qui n'exclut pas les conflits, et une assez grande longévité qui n'exclut pas des variations. Surtout, ils sont des lieux de développement de programmes de recherche collectifs conduits dans une certaine durée, dont les participants sont liés autour d'un chef de file par une perspective d'ensemble qui stimule les projets plus qu'elle ne les contraint. Les laboratoires demeurent des lieux centraux d'organisation du travail de recherche. Ils se sont multipliés et disséminés au cours des dernières décennies jusque dans les universités de taille modeste. Si l'appartenance à une unité de recherche est aujourd'hui devenue une évidence institutionnelle, y compris pour les universitaires, les plus jeunes s'identifient largement autant à des formes plus réticulaires d'appartenance et d'affiliation, qu'il s'agisse de groupements thématiques, (dont la densification traduit le poids de l'organisation du travail scientifique par domaines et sous-domaines), ou de collectifs plus éphémères organisés autour de projets – mais souvent de fait largement reconduits d'un projet à l'autre (Tricoire, 2008). Les évolutions de la recherche déjà évoquées, ont contribué à cette transformation vers le travail par projet et une organisation en réseau. Les équipes qui se constituent le temps de la réponse à un appel d'offres et de la réalisation de la recherche ont des tailles assez variables et regroupent des chercheurs inscrits dans des institutions différentes, qui n'ont pas toujours un degré élevé d'interconnaissance, en particulier quand elles sont internationales. Surtout, par rapport aux équipes plus stables insérées dans des centres de recherche, elles sont organisées sur le modèle de groupes de pairs, échappant ainsi aux hiérarchies de statuts, même si elles sont coordonnées par un/e responsable scientifique. Elles se caractérisent aussi par une plus faible intégration et souvent une moindre intensité de la collaboration scientifique. La division du travail y est souvent moins structurée, en dépit des exigences des commanditaires (la définition de *workpackages*), et les résultats souvent faiblement intégrés. Cette organisation flexible dessine des espaces de travail élargis,

assez fluides, dans lesquels la circulation est aisée. Mais elle favorise aussi, paradoxalement, la production de connaissances dispersées et peu cumulatives, renvoyant chaque chercheur (ou composante du projet) à ses propres questionnements, ce qui contribue à inscrire chaque domaine de recherche entre effervescence et émiettement.

Un second aspect des évolutions des conditions de travail concerne les modalités d'entrée dans la carrière académique, de préparation à cette carrière, de socialisation professionnelle⁷. La différence intergénérationnelle est sur ce plan particulièrement criante. Les carrières font désormais l'objet d'une régulation plus stricte, normalisatrice à bien des égards. Les plus jeunes doivent passer par une série d'étapes très codifiées, d'abord au plan réglementaire, puisqu'il faut obtenir préalablement une thèse, être qualifié par le *Conseil national des universités* (pour pouvoir candidater sur les postes de maître de conférences, les plus nombreux). Ensuite au plan des normes professionnelles informelles, un candidat qui veut être crédible ne peut se contenter de produire une thèse bien évaluée par un jury. Il est devenu indispensable d'avoir enseigné, d'avoir présenté ses travaux dans des colloques si possible internationaux, d'avoir publié des articles, voire d'avoir contribué à l'organisation de séminaires et autres manifestations scientifiques. Les exigences s'empilent, selon un processus d'autant moins contrôlable que le nombre de candidats excède de beaucoup le volume des postes académiques ouverts au recrutement. À l'entrée dans le métier, les jeunes apparaissent sinon mieux préparés, du moins préparés selon des modalités très différentes, et aussi plus standardisées. Par ailleurs, les candidats ont été, pendant la préparation de leur thèse et dans la période suivante, insérés dans leurs laboratoires, où ils sont de plus en plus fréquemment considérés comme des collègues, jeunes et en apprentissage, même si le poids du directeur de thèse reste prégnant. C'est peut-être un point commun avec la génération des refondateurs, même si les modalités de cette socialisation professionnelle sont différentes. Les générations intermédiaires – absentes de ce livre – mais aussi les baby-boomers ont connu pour leur part des conditions de formation différentes, préparant leur thèse dans un colloque singulier avec un mentor souvent évanescent, à distance des rares laboratoires d'alors. Pour les plus jeunes, la socialisation professionnelle est plus affirmée et plus solide, d'autant plus aussi qu'eux-mêmes cherchent à se conformer à des normes qu'ils pensent incontournables. Mais elle est aussi plus distribuée au sein des centres de recherche et de leurs équipes et dans les réseaux spécifiques à leur domaine de recherche. L'inscription dans ces cercles est une exigence qui passe par une spécialisation précoce, et l'investissement de petites niches qui pourra permettre de se rendre visible aux yeux des spécialistes, et de se faire une place.

D'une préférence pour « la grande théorie » à une préférence pour l'empirie

Par contraste avec le goût pour « la grande théorie », la renaissance de la sociologie française des années 1960 affirme l'impérieuse nécessité de l'empirie. Cette nécessité a été fortement rappelée dans les années 1990 au moment où l'ASES fraîchement créée a voulu expliciter des normes professionnelles (Chapoulie et Dubar, 1992). On l'a dit plus haut, cette insistance sur l'empirie a aussi eu pour conséquence une fragmentation entre domaines, au risque d'une insularité que relèvent les observateurs étrangers réunis

7. Sur cette question, on peut se reporter également aux contributions du dossier de la revue *SocioLogos* qui porte sur les transformations de la socialisation professionnelles des doctorants (premier semestre 2015).

dans ce volume, d'un affaiblissement des références partagées et d'une perte d'agilité à se déplacer à travers divers domaines de la discipline pour en régénérer les questions.

Pour autant, la préférence envers l'empirie n'a pas tué la révérence envers, et parfois la fétichisation de « grands hommes » (aucune femme dans ce paysage...) en dieux protecteurs autant qu'en statues du commandeur, là où d'autres mondes se contentent de dialoguer avec eux et de tirer parti de leurs approches pour tenter d'aller plus loin. Elle n'a pas non plus tué le goût pour l'essai où s'exprime la posture critique de la sociologie. Cette propriété ancienne et très française de la discipline reste très frappante lorsque, comme Michèle Lamont, on l'observe en ethnologue à partir d'une autre culture. Le goût pour la critique se dévoile sous de multiples formes dans le jeu de ses proximités-distances avec d'autres disciplines. Cette posture affleure sous des formes variées dans nombre de contributions, comme nécessité de déconstruire les catégories sociales en usage, comme besoin de rappeler le caractère structurant des inégalités sociales, comme protestation de sa distance et de sa méfiance envers les pouvoirs, etc. Cependant le principe critique appliqué à tous, et donc à soi-même, déjoue tout projet de montée en généralité. La sociologie peut-elle exister comme discipline (Passeron, 2006) sur le seul argument de révéler le sens caché des choses, en déniaisant le discours des pouvoirs ?

Au-delà de la diversité des objets, une marque de fabrique de la sociologie française reste dominante, même si toute une partie de la discipline s'en est dégagée. Si la sociologie n'est pas une science dure, elle possède néanmoins une méthode, le plus généralement inductive : elle recourt à des matériaux de première main fondés sur l'enquête de terrain et l'entretien, mais aussi au traitement de données documentaires et statistiques et de plus en plus souvent textuelles. La construction des données se range souvent à l'impératif catégorique durkheimien « expliquer le social par le social ». Ainsi de la sociologie des religions dans la première moitié des années cinquante qui cherche à exister à l'abri d'interférences diverses (Hervieu-Léger). Cette mise à distance nécessaire peut cependant avoir des effets réducteurs pour la dynamique interne d'un domaine. Ainsi Marcel Jollivet évoque le difficile passage d'une sociologie rurale à une sociologie de l'environnement : « en considérant le social comme une sphère autonome de détermination (... la sociologie) fait abstraction des dimensions matérielles du "fait social" ». L'analyse du monde rural, de l'environnement, des villes, des systèmes techniques, etc., ne peut se dispenser d'étudier la façon dont les humains se lient entre eux en se liant aux non-humains (Callon, 1986 ; Latour, 1994). Là plus qu'ailleurs l'acteur doit composer et jouer avec ces forces, une partie des comportements des protagonistes dérive de la nature des problèmes à résoudre dans un monde peuplé d'objets matériels mais aussi d'équipements immatériels (Thévenot, 1986 ; Girin, 1995), qui trament les rapports sociaux et contraignent en situation le fonctionnement des catégories générales de la sociologie présentes dans toute action – intérêts, stratégie, pouvoir, autorité, institutions jeux d'acteurs, rivalité, coopération, effets pervers, inégalités, domination, hégémonie, etc.

Une forte inclination vers l'enquête de terrain

Dès les années 1950, les sociologues ont adopté une position d'artisan. Les termes utilisés par les baby-boomers et les quadragénaires pour raconter leur formation sont étonnamment semblables à ceux des fondateurs. En sociologie politique par exemple, se former, c'est découvrir « tout un milieu académique, avec ses problématiques, ses chapelles et ses méthodes » (Pagis) et surtout faire l'apprentissage sur le tas du travail de terrain. C'est aussi apprendre à « formuler et reformuler un objet de recherche et

à conduire un entretien non directif « (Mayer). Ensuite, la monographie et le terrain jouent un rôle central dès les années 1950 et 1960, par exemple avec Crozier, Mendras, Bourdieu (Purseigle). Leur bien-fondé sera réaffirmé avec le succès de l'École de Chicago, de la *grounded theory* et plus généralement de l'induction à partir des années 1980. C'est là qu'on apprend « les ficelles du métier » (Becker, 2002). Plus tard, une fois la thèse obtenue, on devra être en mesure de définir un nouvel objet pour s'affirmer vraiment. Abbott évoque cette tendance à se singulariser en traçant des frontières autour d'objets précis (Cousin) et en cherchant à « autonomiser un sous-champ de recherche » (voir par exemple Pagis sur l'engagement). Mais chacun entend aussi s'élever au niveau de la généralité.

Ainsi, pour interroger la société paysanne française les sociologues ruraux passent par le détour d'un objet limité : le village. Michel Crozier étudie les Chèques postaux et la Manufacture des tabacs pour construire sa théorie de la société bloquée. Le sociologue Edgar Morin puis l'historien André Burgière (en synthèse d'un travail collectif) livrent leur vision de Plozevet, bourg de Bretagne sud, pour déceler les transformations de la France des années 1960. Un principe se trouve posé qui influencera toute la discipline. S'il n'est pas possible d'étudier la société globale, objet immense dont on ne peut saisir toute la complexité, le sociologue investit des objets plus maîtrisables à partir desquels il construit un « idéal-type » (Jollivet). Se trouve ainsi établie une relation forte qui associe auteur, objet de recherche, terrain, idéal-type, montée en généralité. Même si l'irruption d'une informatique rudimentaire et bien peu conviviale vient perturber ce paysage dans les années 1970-1980 en suscitant quelques efforts de cadrage statistique des phénomènes sociaux ou de nouvelles techniques d'analyse de gros fichiers⁸, le mode de production artisanal reste dominant, par contraste avec des situations plus fréquentes aux États-Unis où certaines universités accueillent alors de « grandes machines sociologiques », comme à Columbia ou à Ann Arbor.

Dans la génération des fondateurs, avec une France à reconstruire, avec un CNRS qui compte une vingtaine de chercheurs, les sous-disciplines qui s'installent regardent l'Amérique. Le décalage est patent qu'il s'agisse du nombre de départements de sociologie, du volume des publications, du nombre de domaines traités, des moyens disponibles. Le voyage outre-Atlantique et la fréquentation de travaux américains permettent de découvrir un autre monde, donnent accès à des travaux inconnus en France, familiarisent à l'enquête de terrain et au traitement de données : internet n'existe évidemment pas, l'acquisition d'ouvrages est une chose compliquée et coûteuse, l'usage de la langue anglaise n'est pas très répandu. Les contributions des seniors en sont une illustration dans presque tous les domaines.

Ainsi la sociologie de la famille dont les moyens sont faibles, « semble en quête d'inspiration en lorgnant du côté des États-Unis » (Segalen). La découverte de l'école de Chicago au détour d'un séminaire apporte le corpus sociologique qui permet de cadrer les recherches sur les bidonvilles et les foyers et conduira vers la sociologie des migrations (Tripier). Lorsque la sociologie de la santé se constitue à partir de réflexions de médecins et d'enquêtes de sciences sociales, la sociologie médicale est déjà très développée Outre-Atlantique et quelques travaux font référence, de Parsons à Harvard, de Merton à Columbia, de Strauss à Chicago (Bungener). En sciences du politique les

8. Le tri croisé se libère de l'usage de la seule aiguille à tricoter pour se tourner vers la trieuse, l'analyse multivariée et l'analyse en composantes principales version Benzeckri deviennent un must, l'analyse causale ou la path analysis est une technique statistique dont il faut percer les mystères.

emprunts sont conséquents aux techniques d'entretiens non directifs développés par la psychosociologie de Rogers, tandis que les approches de l'École de Columbia et du groupe de Michigan nourriront le jeune Cevipof (Mayer). Quelques-unes des notions structurantes des premiers travaux sur le rural – société englobante, sociétés locales/partielles –, proviennent d'emprunts à des anthropologues nord-américains (Jollivet). Ils sont moins directs en sociologie des religions, même si l'extension du phénomène religieux aux croyances, aux pratiques et aux rites y trouve une assez large inspiration (Hervieu-Léger). La sociologie urbaine fait des emprunts majeurs aux travaux sur le gouvernement urbain et à la sociologie des organisations américains, tout en prenant ses distances avec l'École de Chicago au nom d'une critique marxiste, avant qu'elle ne la redécouvre dans les années 1990 (Lorrain, Cousin). D'autres liens développés par la génération des fondateurs, par exemple avec l'Amérique latine, et plus précisément le Chili, ne se prolongeront pas, jusqu'à ce que le retour à la démocratie et l'ouverture internationale des universités sud-américaines ne les inclinent à venir chercher en France un contrepoids à l'influence américaine. Dans ce panorama incomplet des contacts et des emprunts un domaine tranche : la sociologie des sciences et des techniques et la théorie de l'acteur-réseau. Ce courant se déploie de plain-pied avec les auteurs nord-américains (Hennion, Peerbaye).

Si les échanges avec les États-Unis, que certains sociologues continuent d'entretenir, se banalisent avec le temps, sans toujours engendrer une postérité, la sociologie française invente ou réinvente d'autres liens sectoriels, par exemple, dans une perspective comparative, au sein de l'espace européen, portés par l'agenda de la construction européenne dans des domaines tels que l'emploi, la protection sociale, les migrations, la stratification sociale, les relations professionnelles. Depuis le milieu des années 1995, internet et les grandes banques d'articles rendent la littérature et les personnes plus aisément accessibles. Le souci de visibilité internationale s'inscrit dans les politiques d'enseignement supérieur et de recherche. Le foisonnement d'initiatives internationales est une invitation permanente à l'échange, la langue anglaise est plus largement pratiquée même si elle reste un obstacle fréquent, la quête de la performance passe largement par la publication en anglais y compris au sein de l'espace européen, etc.

Tournée vers la « théorie à moyenne portée » sur la base d'enquêtes monographiques en profondeur (Merton, 1949), la sociologie française de l'après-guerre, conservant aussi de son histoire intellectuelle le goût de « monter en généralité », engendre de très belles « grandes théories ». Ce sont elles qui font aujourd'hui encore l'essentiel de la notoriété de la discipline aux États-Unis (Ollion et Abbott) : société post-industrielle, régulation croisée, analyse sociétale, sens pratique, régulation sociale chez les fondateurs, acteur-réseau, conventions et justifications, modèle de valeur, etc., chez les papy-/mamy-boomers.

Il n'en reste pas moins que le moment inaugural de la sociologie française, celui du « grand partage », s'est transformé en mode durable d'organisation de la profession : un objet, un spécialiste, une équipe. Ce découpage attribuait à chacun des fondateurs un statut de chef de file sur un objet particulier, dans une division du travail initialement portée par l'ambition de couvrir les diverses dimensions du social (travail, famille, éducation, etc.) (Mendras, 1995, p. 53, 56, voir aussi Lorrain). Lorsque la discipline comptait vingt chercheurs en France, les objets étaient larges et ouvraient sur de grandes questions qui permettaient de communiquer, sans rivalité, entre sociologues et avec d'autres disciplines. Cette organisation n'en est pas moins dénoncée dès les années 1960 avec des arguments épistémologiques : ainsi Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron et Jean-Claude

Chamboredon, dans le *Métier de sociologue* (1968), affirment avec force l'irréductibilité d'une discipline à une somme d'objets. Ils proposent de la refonder sur des bases théoriques transversales aux objets. Avec l'augmentation du nombre de sociologues, l'organisation par objet reste néanmoins structurante. Le déplacement des questions suit souvent celui des objets. Leur multiplication alimente un renouvellement continu, par addition de travaux qui explorent des angles morts du domaine et cherchent à se différencier de leurs devanciers plus qu'à les compléter, quitte à oublier que l'articulation d'enquêtes portant sur des objets et terrains situés est un enjeu central pour la discipline, celui de la cumulativité des résultats, et donc de leur valeur locale ou générale.

La question du recollement de monographies ou d'enquêtes particulières, est une vieille question (par exemple Jollivet), mais les contributions ne livrent guère d'indices de progression en 50 ans. Le contraste est frappant entre d'un côté la multiplication des enquêtes rigoureuses et le renouvellement des questions de recherche dans le cadre des domaines thématiques – et ceux qui sont absents de cet ouvrage ne font pas exception tant cette dynamique apparaît généralisée – et de l'autre l'enfermement dans des petits objets et la difficulté à peser dans les débats sur les mutations contemporaines. La visée de montée en généralité est rarement intégrée dans les démarches et protocoles d'enquête, en sorte qu'il est difficile de sortir du cadre défini en termes spécifiques et d'étendre les comparaisons au-delà des terrains visés par un même projet de recherche, ou même entre divers chercheurs participant à une même enquête. Le savoir produit apparaît alors parcellisé et émietté, ce qui est un obstacle à une compréhension sociologique des mécanismes transversaux par rapport aux sphères d'activités, domaines de pratiques ou situations localisées qui sont séparés par l'analyse.

Couplées à la professionnalisation, ces modalités de travail conduisent ainsi à la miniaturisation des objets (Charle, 2013), poussant la sociologie à justifier sa posture en revendiquant la complexité du social, à s'affirmer comme une « science historique » contre les « sciences nomothétiques », au premier rang desquelles l'économie standard (Passeron, 2005), à opposer les vertus de l'induction aux simplicités intellectuelles sinon techniques de la déduction. Si des échanges et coopérations existent avec nombre de disciplines, il s'agit principalement de celles qui fonctionnent sur des modes narratifs, comme l'anthropologie, l'histoire, la science politique, et une fraction minoritaire de l'économie, plutôt qu'avec les disciplines qui modélisent et quantifient (l'économie) ou contribuent à des productions normatives (droit et gestion⁹). Cette organisation aboutit aussi à ce que certains thèmes émergent au hasard des situations personnelles des chercheurs. Certes, l'enquête suppose une certaine familiarité à son objet; l'empathie est une qualité qui permet l'échange. La familiarité avec l'objet explique des choix qui commencent parfois, de manière fortuite, lors un premier mémoire. Ainsi Cousin relève que nombre de chercheurs habitent dans des « quartiers centraux en cours de gentrification », ce qui n'est pas étranger à la vitalité de cet objet de recherche. De même, Pagis poursuit dans ses travaux des questions nées de son histoire familiale, ou Ravet les questions nées de son expérience de musicienne. Possible revers de la médaille, la familiarité fait courir le risque d'être capturé par son objet. En sorte que le sociologue ne cesse de naviguer entre une proximité réelle et une distance reconstruite.

La parcellisation est aussi un obstacle à l'influence et à la consolidation de l'audience de la sociologie. Ce qui est perdu en généralité n'est pas nécessairement gagné en solidité

9. Il y a évidemment des exceptions, sans compter l'ensemble des travaux qui prennent économie, droit et gestion comme objets sociologiques.

des connaissances locales. Certes les résultats abondent sur de nombreuses questions sociales, mais le manque de cumulativité fragilise l'ensemble, car tout devient falsifiable dès qu'un contre-exemple vient nuancer, limiter ou contester un résultat précédent. Pourtant les sociologues, anciens comme plus jeunes, ont pour la plupart des relations avec des institutions ou des acteurs sectoriels qui sont des commanditaires, des publics ou des consommateurs de leurs travaux. Chacun a son audience, sur son objet, mais l'audience de la discipline dans sa fonction d'interprétation du monde contemporain est en perte de vitesse, et cela d'autant plus qu'elle est concurrencée par une abondante offre de discours concurrents sur la société (Charle, Veltz), qui proposent aussi analyses situées et interprétations globales. Sur le plan académique, les économistes *mainstream*, sûrs de leur savoir d'expertise et légitimés par la sophistication de leurs modélisations économétriques, peuvent asséner des conclusions simples et d'autant plus crédibles qu'elles sont assises sur des données statistiques. Sur d'autres plans, journalistes, consultants, blogueurs ou sociologues auto-proclamés ne sont pas avares d'interprétations souvent (mais pas toujours) empiriquement moins scrupuleuses que celles des sociologues, mais qui peuvent présenter toutes les apparences du sérieux.

Et le manque d'appétence pour la quantification

Les sociologues des années 1950 se sont formés sur le tas et cette lacune de formation initiale n'a été que très partiellement comblée au cours du temps. En général les baby-boomers, à l'exception de quelques ingénieurs ayant bifurqué vers les sciences sociales¹⁰, ont eu peu recours à la quantification au cours de leur carrière. Si l'enseignement des statistiques, des mathématiques sociales, de la logique formelle étaient au programme ambitieux de l'EPRASS à l'EHESP à la fin des années 1960, il n'était que très succinct et peu incarné dans les universités, d'autant plus qu'il s'adressait à des étudiants manifestant peu d'appétit pour ces approches. Il y eut des exceptions, les plus anciens se souviennent par exemple avec émotion de l'enseignement lumineux de Roger Establet, alors assistant en ce qui était encore la Sorbonne à la fin des années 1960. Quelques sociologues, qu'on peut compter sur les doigts d'une ou deux mains allèrent se former aux États-Unis, par exemple dans la Mecque du quantitativisme qu'était alors l'université du Michigan à Ann Arbor, travaillèrent à l'INSEE, enseignèrent à l'ENSAE. L'INSEE, sous l'impulsion d'Edmond Malinvaud, ouvrit l'accès à un ensemble de données d'enquête de l'Institut, avec l'espoir de voir les sociologues s'y intéresser (Darras, 1966). Cet effort encouragea le développement de travaux fondés sur l'exploitation de ces ressources, mais il resta pour l'essentiel cantonné à quelques personnes¹¹. Certaines grandes enquêtes firent l'objet d'exploitation récurrente (FQP, enquêtes Emploi, EDP, etc.). Les démographes poursuivirent la construction et l'exploitation de plus en plus raffinées de leurs données (Clément). Cet effort déboucha sur la création de centres de recherche comme le Laboratoire d'analyse secondaire et de méthodes appliquées à la sociologie, devenu Institut du longitudinal dans les années 1990 (LASMAS-IdL) autour d'Alain Degenne, désormais incorporé au Centre Maurice Halbwachs, et le Laboratoire de sociologie quantitative de Yannick Lemel à l'INSEE. Plus tardivement, à la fin des années 1990, il conduisit

10. Voir les travaux d'Edmond Préteceille sur la ségrégation sociale urbaine.

11. Un ensemble de travaux à fort appui statistique sont conduits par Bourdieu et son équipe, qui recourt entre autres à des données de l'INSEE. Par ailleurs, l'Institut ouvre au tournant des années 1970 ses portes aux travaux sur la sociabilité (Catherine Paradeise, François Héran, Michel Forsé), sur les salaires (Christian Baudelot), sur la consommation (Nicolas Herpin), sur la stratification sociale (Alain Chenu), sur la haute administration (Darbel et Schnapper, etc.). Outre la démographie (Clément), le haut lieu du quantitatif reste la sociologie électorale (Mayer).

à la création du réseau Quételet, avec pour vocation de rassembler des données quantitatives françaises et étrangères, issues de la statistique publique, du monde de la recherche académique, et désormais d'archiver aussi des enquêtes qualitatives. Ainsi s'est formé un monde, assez réduit en taille, très ancré dans des communautés internationales, faisant peut-être plus facilement la jonction avec le monde des économètres, des statisticiens, des démographes, qu'avec celui des sociologues.

Utilisés par des sociologues, souvent en coopération avec des statisticiens ou des démographes, ces outils quantitatifs ont cependant produit de beaux résultats. Parmi les anciens, la référence à l'analyse sociétale est incontournable, tout comme celle à l'ensemble des enquêtes ou exploitations secondaires de données, en partie quantitatives en partie qualitatives, qui conduisent Pierre Bourdieu et ses équipes à élaborer la théorie de la reproduction, évoluant vers une théorie de la pratique et de la distinction. Dans la génération des baby boomers les fertiles analyses des rapports conjugaux conduites par François de Singly (1987), les appuis statistiques à l'analyse de la qualification (Paradeise, 1985), les travaux sur l'emploi et la construction du concept de genre (Maruani et Meron, 2012 ; Laufer, 2014), mobilisent des compétences statistiques.

Cette organisation du travail, qui dans le cas le plus général sépare analyses quantitative et qualitative, ne permet donc pas de réunir aisément ces deux mondes. Ce trait n'est certes pas distinctif de la France mais, du fait des formations initiales et professionnelles des sociologues, la coupure y est certainement plus radicale. En dépit de l'inscription de l'apprentissage des techniques quantitatives – parfois réduites à la statistique descriptive – dans les universités (Pagis), et sauf heureuses exceptions (Ollion et Abbott), les approches dites « quantitatives » restent généralement à la marge de la sociologie française, alors même qu'elles sont fortement intégrées dans toute une partie de la recherche ailleurs dans le monde. La discipline oscille entre l'absence de quantification et des traitements sophistiqués difficiles à appréhender pour nombre de sociologues.

Il manque sans doute une voie intermédiaire comme ont su la construire avec bonheur les historiens de l'école des Annales dans les années 1960-1990, en recourant à des outils simples. Faute de maîtriser les outils statistiques les plus contemporains, les sociologues hésitent aujourd'hui à recourir à des outils robustes tels que des courbes de long terme, des tableaux croisés qui permettent de peser et de dater des phénomènes, de borner des périodes, et cela tire la discipline vers un travail « littéraire », selon une herméneutique fondée sur la narration des situations et des interactions, qui travaille peu sur le long et le moyen termes et manipule peu de chiffres (Lepenies, 1990).

Le cas des « quartiers sensibles » est un exemple extrême de cette situation (Avenel, 2007). Bâti à la périphérie des villes au moment de leur construction, ils concentrent des populations défavorisées. Ils occupent une position centrale dans l'espace politique depuis plus de trente-cinq ans sous le label de « quartiers de relégation » ou de « ghettos ». Les termes sont lourds. L'usage de ce concept interroge dans le cas de la France qui n'est ni un pays d'apartheid, ni un pays dépourvu de politiques redistributives, mais un état interventionniste, qui promeut un modèle égalitaire. L'efficacité de la machine redistributive dans ces quartiers mériterait d'être questionnée systématiquement, par la mesure – même rustique – du cumul des problèmes des personnes (revenu, emploi, parcours scolaire des enfants) et des problèmes d'usage du modèle républicain (accès aux services publics, investissement public en regard de quartiers proches, entretien du cadre bâti). Manque aussi l'étude de l'importance de ces quartiers, en stock et en flux de population, dans les marchés locaux du logement. Or, malgré la multiplication des enquêtes et l'ampleur des budgets d'étude et de recherche, on est resté ici au stade

des monographies. Faute de ces mises en perspective, les sociologues qui enquêtent sur ces sujets y entrent à partir de l'idée de ghetto, puis constatent que l'école, les services publics, les services municipaux restent investis dans ces quartiers, tous faits qui devraient ébranler le recours à cette notion. Mais ne disposant pas d'une théorie qui explique un phénomène combinant redistribution et maintien de ces quartiers en bas de la hiérarchie urbaine (physique et sociale), les auteurs en sont souvent réduits à user d'une oxymore, démentant par les faits qu'ils exposent ce qu'il ont d'abord affirmé, l'hypothèse du ghetto – la seule que retiendront les lecteurs pressés.

La profession tarde à tirer parti de la sophistication et de la convivialité croissante des outils techniques – micro-informatique, applications multiples, bases de données en ligne ou assez aisément accessibles – qui facilite leur usage (et peut-être le rendent plus risqué). Une exception cependant à cette règle, l'analyse de réseaux, fondée sur les nouvelles ressources ouvertes par les méthodes de *data mining* appliquées à de grosses bases de données textuelles, ouvre de nouveaux horizons dont les jeunes chercheurs se saisissent volontiers (Peerbaye). La séduction qu'exercent les outils de cartographie tient certes à leur côté ludique, qui rompt avec l'austérité de la statistique. Elle tient aussi à ce qu'ils proposent de réconcilier niveaux micro et macro d'analyse, reconstituant le « tissu social » sous les yeux du chercheur (Hennion ; Latour, 2006). Ils peuvent cependant porter à l'illusion – similaire à celle qui fit le succès français de l'analyse factorielle¹² dans les années 1980-1990 – de « donner à voir », littéralement, des réalités, qui pourtant ne prennent forme qu'au prix d'une bonne maîtrise technique de l'outil conjuguée à un lourd travail d'interprétation.

La redéfinition des relations de la discipline

Le développement de la discipline et la croissance du nombre de sociologues au cours des dernières décennies ont-ils permis de renforcer la légitimité sociale de la sociologie et de consolider son influence dans la société contemporaine ? Les deux générations sont-elles à cet égard dans des situations différentes ? À de multiples reprises, les auteurs des chapitres pointent quelques lignes de force des évolutions de notre pratique : la spécialisation croissante, on l'a dit, le brouillage des grands paradigmes, le recul des méta-récits spéculatifs, et le développement d'alliages théoriques inédits. Si un large accord se dégage sur ces constats, quelles en sont les conséquences pour la sociologie ? Ces effets sont composites et ne convergent pas tous vers un point unique, mais ils abondent néanmoins une interrogation non dénuée d'inquiétude sur le devenir de la discipline, sur son rayonnement et son utilité¹³.

Les autres disciplines

Jusqu'au tournant des années 2000, les relations interdisciplinaires de la sociologie sont fréquentes. Elles peuvent partir de constructions particulières de terrains, à l'abri des influences internationales. C'est par exemple une originalité de la sociologie française de la famille que d'associer l'enquête de terrain à l'analyse démographique. C'en est une autre de ne pas isoler l'interprétation des comportements de la famille conjugale de ce qu'ils doivent à la parenté, et, chemin faisant, de croiser les travaux

12. Succès d'ailleurs très français, puisque les Américains continuent de considérer cette méthodologie comme de la poudre de perlimpinpin.

13. Sur cette question, on peut se reporter notamment à LAHIRE, 2002, DUBET, 2001, et à la série de contributions sur le thème « la situation actuelle de la sociologie » parues entre 2011 et 2013 dans la revue *SociologieS*.

d'anthropologues, de sociologues de l'habitat et d'architectes, d'historiens et de juristes (Segalen). C'est de même une originalité de notre sociologie des arts et de la culture, en réponse à la commande publique, de lier l'étude du domaine artistique à l'examen des pratiques culturelles (Alexandre). La production des sociologues français se distingue en effet souvent de la littérature internationale, ou de celle d'autres disciplines comme la gestion, l'économie ou la psychologie, par le fait qu'elle n'est souvent pas d'abord préoccupée de se situer dans un état de l'art et des théories, se contentant à minima d'invoquer les vertus des approches inductives et de la *grounded theory*. Sous la protection de la commande publique cette situation autorise un certain provincialisme, marqué par le manque de motivation à être présent sur la scène de la publication internationale. À cette tendance il peut y avoir des exceptions ; ainsi la recherche urbaine cumule les paradoxes – financement public, enquête en province mais insertion forte dans des réseaux internationaux, en particulier l'AIS, son comité de recherche 21 et l'*International Journal of Urban and Regional Research*.

Cet isolement est une perte, car il prive le milieu des forces de rappel d'un monde plus large. C'est aussi un atout qui permet de produire des résultats originaux sans souci du qu'en dira-t-on disciplinaire. Cette posture permet en effet – ou a permis – que s'épanouissent des œuvres ou des courants de recherche puissants, fortement ancrés dans une connaissance intime de diverses sciences sociales chez des auteurs qui ont bénéficié du « droit à la maturation » – on pense évidemment à Bourdieu, un cas célèbre mais pas isolé – dont l'œuvre s'est développée à l'abri de nos frontières pour ne devenir que relativement tardivement dans sa carrière une référence internationale majeure de la *French theory* inventée par les Américains (Ollion et Abbott). Cette protection contre le *publish or perish* a aussi permis l'épanouissement des *late bloomers*, qui, après une déjà brillante activité scientifique dans divers domaines, se sont libérés de leurs premières attaches pour produire plus tardivement plusieurs ouvrages majeurs particulièrement innovants ou ont fortement renouvelé leur propos (par exemple Passeron ou Karpik). Parmi les domaines qui ont bénéficié de ce dialogue théorique entre disciplines fortement ancrées sur le travail de terrain, on trouve bien sûr ces domaines qui sont interdisciplinaires par construction, telles que la sociologie – ou l'économie – des conventions, dont le développement s'est alimenté à de vigoureux échanges entre sociologues, économistes, historiens, juristes, la sociologie économique (Giraudeau), les STS (Peerbaye) ou les travaux sur le genre (Le Feuvre), et plus récemment les TIC (Beuscart).

À l'inverse de ces tendances, on observe entre 1975 et 2000 un repli disciplinaire ou même sous-disciplinaire, mais aussi un repli national d'une très large partie de la profession en France. Comme plusieurs auteurs le suggèrent dans cet ouvrage, cela tient sans doute à la densification des milieux spécialisés, qui a contribué à leur autosuffisance nationale jusqu'au tournant des années 2000. Mais cela doit aussi beaucoup à des cloisonnements institutionnels de plus en plus solides instaurés par la discipline elle-même. En effet sa densification s'accompagne d'une normalisation dont les traits sont très semblables d'un domaine sous-disciplinaire à l'autre, principalement par la mise en place de filières de formation, de revues et de centres de recherche, de séminaires réguliers, de colloques récurrents, de réseaux thématiques nationaux ou internationaux, qui permettent aux chercheurs d'un même domaine de mieux communiquer entre eux mais qui tendent également à les replier sur des identités définies par leurs objets, avec tous les risques de fermeture que cela peut comporter.

La globalisation du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche au tournant des années 2000 (Paradeise et Thoëni, 2015) porte nombre de jeunes sociologues

français à (ré)intégrer la scène de la recherche internationale, *via* des collaborations au-delà des frontières et la quête de la performance précoce attestée par la participation à des projets et la publication. Mais elle renforce aussi les effets de spécialisation disciplinaire et sous-disciplinaire, la notoriété s'acquérant par l'obstination à se faire (re)voir dans un domaine, avec tous les risques et toutes les ouvertures qu'on peut en anticiper. La tendance à la banalisation d'une large part de la production française au regard des normes internationales, comme on l'a dit plus haut, présente l'avantage de « discipliner » à proprement parler notre production, mais l'inconvénient de menacer son inventivité brouillonne.

La recherche sociologique française a-t-elle un agenda ?

À la lecture des chapitres de cet ouvrage émerge le constat d'une connexion solide entre problèmes sociaux et questions de recherche, et cela quelle que soit la période considérée. Le tableau des travaux contemporains met en scène les problèmes du moment, ceux qui sont portés à l'agenda politique ou médiatique : quartiers défavorisés, discriminations, déscolarisation, recompositions familiales, délocalisations des entreprises, précarisation de l'emploi, et beaucoup d'autres. Mais il y a aussi place dans ce kaléidoscope pour des recherches sur les changements silencieux de la société et ses transformations profondes avant le fracas des crises : les reconfigurations des élites, les changements dans les familles, l'évolution des quartiers, la transformation des marchés du travail, des modes de régulation du politique et des grandes firmes, les recompositions de l'État. La génération des seniors a elle-même été attirée par les problèmes de son temps, que ce soit dans le domaine urbain (planification des villes par exemple), rural (disparition de la paysannerie traditionnelle), des migrations (intégration des immigrés), etc. On peut se féliciter que les sociologues soient en prise sur leur société et leur temps, mais cela pose la question des mécanismes d'orientation de la recherche et de définition de ses objets.

La production est-elle toujours en prise directe avec cette « demande sociale » toujours invoquée, jamais définie, relayée par l'État ou d'autres parties prenantes ? Qui met à l'agenda les questions de recherche ? Comment la profession et ses institutions gèrent-elles cette liberté ?

Il faut d'abord souligner que les chercheurs statutaires bénéficient d'une grande liberté parce que leurs besoins de financement de recherche sont modestes au regard de ceux des sciences de la nature – absence d'équipements lourds à l'exception des bibliothèques, et absence d'équipes nombreuses à rémunérer, même s'il est vrai que l'accroissement de la part des personnels contractuels au service de projets plus lourds vient aujourd'hui plus fréquemment troubler cette tranquillité. Le métier d'artisan a ses faiblesses, mais il permet à des individus ou des petites équipes d'étudier des phénomènes naissants, même s'ils ne sont pas reconnus par les institutions en place.

Il ne fait pourtant pas de doute que l'État, à travers ses diverses institutions, pèse sur l'agenda. Il soutient, depuis les années 1960, le développement de la recherche publique avec ses politiques incitatives. Son poids varie selon les domaines, mais il en est un trait commun, y compris à travers les époques. Il n'est pas seulement engagé comme employeur, mais il intervient activement à travers des programmes de financement dans la mise à l'agenda de sujets d'investigation, ou dans la mise en recherche de problèmes sociaux. Le développement de la « fonction recherche » au sein des administrations publiques à partir des années 1960 a été décrite en détail (Bezes *et al.*, 2005). Les auteurs seniors rassemblés dans cet ouvrage rappellent fréquemment le rôle

des grandes institutions qui l'ont accomplie : DGRST, CORDES, CGP, Plan urbain, MIRE, etc. Leurs récits montrent aussi, dans bien des cas, une certaine proximité, liée à des parcours communs ou des orientations idéologiques partagées, entre les grands ou petits commis de l'État qui pilotent ces institutions et les sociologues qui y trouvent des financements pour leurs travaux. Dans ces relations contractuelles, qu'elles procèdent d'appels d'offres ou de financements de gré à gré, les sociologues – souvent eux-mêmes contractuels – sauvegardent leurs marges de manœuvre, voire jouissent d'une grande liberté. Ces institutions apparaissent finalement comme des intermédiaires entre le savant et le politique, opérant des traductions dans les deux sens.

Les textes des plus jeunes contributeurs campent un paysage bien différent : l'État reste important, mais s'incarne dans de nouvelles agences nationales. Même si l'Europe était présente dans la recherche dès les années 1950 avec la CECA par exemple, d'autres sources de financements internationales se sont développées, en particulier européennes (*European Research Council* – ERC – programmes cadres de recherche et de développement technologique – PCRDT – sans compter les programmes ou commandes des directions bruxelloises). Les politiques de financement mettent en bonne place le critère d'ouverture internationale, qu'il s'agisse de soutenir des recherches ou des manifestations scientifiques, et que le financeur soit international (Commission européenne), national ou même local (conseils régionaux par exemple). En dépit de cette injonction, qui demeure il est vrai flottante dans ses objectifs, les recherches comparatives sont peu évoquées et l'impact des financements européens difficile à apprécier. Mais, suivant le mouvement du monde, les phénomènes qu'analysent les chercheurs débordent de plus en plus les limites des frontières nationales, dont la capacité à délimiter les questions sociales, économiques, politiques régresse, qu'il s'agisse des relations de travail, de l'extension des marchés, des parcours migratoires, du pilotage des grandes firmes ou des politiques publiques.

Du côté de l'État proprement dit, les modes d'intervention ont été recomposés en particulier avec la création de l'Agence nationale de la recherche (ANR), qui s'est substituée à partir de 2005 aux dispositifs ministériels préexistants de financement incitatif, même si demeurent dans de nombreux domaines d'autres organismes financeurs de recherches en sciences sociales. Ces derniers, au niveau national, européen ou international, peuvent avoir un rôle très structurant en pilotant et en mettant à disposition de grandes bases de données statistiques sur à peu près tous les sujets. L'ANR contribue à définir des priorités à travers ses appels d'offres thématiques, tout en développant parallèlement des programmes non thématiques, construisant une autre forme de dialogue entre administrations et chercheurs qui participent à la définition des appels lorsqu'ils ne les suscitent pas, à l'évaluation des propositions, au suivi des projets retenus. La participation des chercheurs au pilotage de la recherche a évolué, mais n'a certainement pas disparu. Les effets les plus marquants des financements compétitifs de l'ANR comme des autres agences et programmes à travers le monde sont ailleurs : dans la diffusion de la recherche par projets, organisée autour de la constitution d'équipes temporaires, multi-laboratoires et parfois pluridisciplinaires.

La comparaison terme à terme des deux périodes montre une autre différence. Dans le monde d'hier, grâce aux contrats de gré à gré, les « artisans » trouvaient aisément les ressources suffisantes pour poursuivre leurs explorations. Les ressources financières accessibles par contrat étaient généreuses : un contrat du CORDES pouvait aisément financer un ou plusieurs chercheurs contractuels pendant trois ou quatre ans. Après les vaches maigres des années 1980-2000, le monde d'aujourd'hui privilégie, et de plus

en plus, les consortia de plus grande taille, sur une base de sélection de plus en plus concurrentielle. Cette augmentation des moyens permet-elle de mieux résoudre des problèmes qu'on ne savait pas traiter hier ? Comme nous l'avons souligné plus haut, cela supposerait à minima que soient mieux intégrées les méthodes d'enquêtes au sein d'un même programme. Cela suppose aussi – c'est d'ailleurs le cas – de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, de laisser place à de « petits programmes » menés par des régions, des institutions de développement ou des « chaires » d'entreprises.

Dans ce contexte très évolutif, la définition des problèmes, la formulation des problématiques et le renouvellement des concepts suivent des cheminements complexes, très différents selon les domaines. À chaque époque, l'autonomie de la recherche en sociologie est traversée par des tensions propres, qui prennent des formes multiples. Cette question se pose dès les années 1960 (Amiot, 1986, p. 55). À cet égard, les textes des seniors ont par définition l'avantage de donner du recul. Plusieurs illustrent bien comment les objets d'une époque pèsent sur les thèmes privilégiés. Ainsi la question rurale des années 1950 s'inscrit dans – ou suscite – une problématique du changement social, avec des termes tels que modernité versus tradition, enjeu de civilisation, développement, progrès technique, etc. La dynamique des recherches est parfois canalisée par des modes de pensée et des conceptualisations qui font obstacle à l'émergence de nouvelles questions, telle celle de l'entreprise en sociologie du travail (Segrestin). Les dynamiques externes, représentées par la demande sociale, ou les dynamiques internes, marquées par des traditions propres aux chercheurs, peuvent, selon les cas, tracer des chemins de dépendance ou *a contrario* introduire des ruptures et faire émerger de nouvelles questions, concepts, manières de définir les objets. Par exemple, à côté d'une commande publique pour des recherches sur les quartiers d'habitat social en France, datant des années 1980, une impulsion dynamique et parfois militante conduit certains chercheurs à travailler sur l'accès aux services publics (eau, électricité) dans les pays émergents, voire pauvres¹⁴. Souvent de nouveaux fronts de recherche s'ouvrent par importation de débats et questionnements développés ailleurs dans le monde – surtout aux États-Unis, mais aussi en Allemagne, en Italie ou en Grande-Bretagne – ou ailleurs dans les sciences sociales, suscitant ou renouvelant des domaines comme celui des migrations et des relations interethniques, des rapports de genre, de la sociologie économique, des professions médicales, des politiques publiques pour n'en citer que quelques-uns.

Les acteurs sociaux objets d'enquête

L'ailleurs, ce sont aussi les espaces extérieurs au monde académique. La pratique de la recherche de terrain a appris depuis longtemps aux sociologues à s'approcher au plus près des acteurs sociaux pour rendre compte des configurations sociales diverses qu'ils étudient. Les sociologues savent combien il est important de les identifier dans leur variété, tant il est vrai que leurs valeurs et comportements sont toujours « situés ». Ainsi en matière urbaine la hiérarchie des problèmes qu'identifient un maire, un fonctionnaire territorial, un militant, un dirigeant de grande firme urbaine est fort variable car, plongés dans des situations différentes, ils portent un regard différent sur le monde. Les premiers vont parler de cohésion territoriale, d'emploi et de justice, les derniers

14. Ces approches sont délibérément pluridisciplinaires, mobilisant l'anthropologie des comportements, la régulation économique et l'économie institutionnelle sur les biens publics et communs. Ces travaux se décalent aussi en s'articulant à des réseaux internationaux (voir de manière non exhaustive, en sociologie, F. Poupeau, et de nombreux géographes urbains et ingénieurs).

évoqueront la globalisation du phénomène urbain avec la montée des *megacities* dans les pays émergents et les questions institutionnelles.

Les sociologues savent aussi que les individus qu'ils observent ne sont pas « des idiots culturels » et qu'ils ont toujours « de bonnes raisons d'agir ». Ils savent qu'ils ont intérêt à se rapprocher d'informateurs privilégiés qui, situés par exemple au centre de l'action dans des entreprises, des associations ou des administrations, sont en prise directe sur les phénomènes étudiés, ont élaboré leurs propres analyses pour la pratique, et ont souvent connaissance de phénomènes que l'observateur extérieur, même appareillé par des hypothèses solides, ne saisit pas toujours aisément : influence des réglementations, rôle des individualités, place de la technique, rapports de pouvoir implicites derrière les relations hiérarchiques, disfonctionnements qu'il convient de masquer, état des enjeux selon les groupes concernés, etc. Ils savent combien la pluralité des échanges informels – qui surviennent au hasard de rencontres, de réunions de clubs ou de petits-déjeuners avec des cadres exécutifs, ou de fréquentation des cages d'escaliers – contribue à construire leurs agendas de recherche et à ajuster les angles d'attaque (voir l'ouvrage séminal de Whyte, 1993).

Les sociologues savent aussi que leurs agendas de recherche dépendent de l'orientation de leurs commanditaires – d'autant plus que la part du financement compétitif s'accroît au détriment du financement inconditionnel, et d'autant plus que leurs ambitions empiriques sont vastes et requièrent des financements lourds. Ainsi, la recherche urbaine, qui fut puissamment financée au début des années 1970, a produit de nombreux sociologues urbains, avant que l'assèchement des grands programmes de recherche dès la fin de la décennie ne conduise le domaine à se redéployer ; parallèlement la sociologie du travail trouvait un nouveau souffle favorisé entre autres par l'approfondissement des problèmes d'emploi. La vigueur de la sociologie de la famille tient sans doute en France à la constance de l'intérêt des autorités publiques pour la démographie. La montée en puissance de l'analyse des migrations n'est évidemment pas étrangère aux inquiétudes politiques associées à l'afflux de migrants de travail en provenance de nos anciennes colonies puis aux actuelles migrations de la misère et de la guerre en provenance des pays du Sud. Mais les sociologues savent encore que la force d'une discipline – qu'il s'agisse de la sociologie ou de toute autre – tient dans sa capacité à « tenir en respect » la commande par la rigueur et la cohérence de ses problématiques et la puissance de ses outils de recherche. Dans chacun des domaines cités plus haut, c'est à chaque fois que la discipline est parvenue à convaincre des vertus de sa formulation des questions qu'on lui posait explicitement ou implicitement, qu'elle s'est affirmée, contre l'air du temps et à côté d'autres disciplines.

Pourtant, la sociologie a beaucoup perdu de l'importance qu'elle possédait dans la Cité (Charle, Veltz). Pour analyser les causes de cette régression et peut-être y porter remède, il importe que la discipline comprenne comment les transformations de son environnement – qu'il s'agisse de ses commanditaires, de ses enquêtés ou de ses audiences – affectent l'intérêt qu'on lui porte, la crédibilité et la plus-value du savoir qu'elle produit. Tous ces acteurs sociaux auxquels la sociologie est liée à des titres divers, se sont en effet transformés depuis les années 1990.

La régression de la place de l'État – ou plutôt sa recomposition –, l'entrée en jeu d'acteurs territoriaux, l'entrée en scène d'acteurs privés, de fondations, de financements internationaux, que la comparaison entre seniors et juniors met bien en évidence, manifestent l'élargissement des lieux de la commande de recherche. Cela signifie-t-il une perte de maîtrise de leur agenda de recherche par les sociologues ? Le débat

des années 1960 (voir la première section) que l'on croyait dépassé ressurgirait-il sous d'autres formes? La lecture des contributions des jeunes chercheurs semble indiquer que le problème ne se pose pas en termes binaires, opposant la pureté de la science indépendante à l'ambiguïté de l'expertise. On voit se mettre en place chez les chercheurs de nouveaux procédés de construction de leur agenda, et de production et de validation de leurs résultats. De sorte que l'ouverture de la sociologie à de nouveaux acteurs sociaux peut aussi se lire comme l'invention d'une nouvelle configuration de la discipline.

Hier en France, le financement de la recherche passait par des intermédiaires en idées (des *brokers*). Ils sortaient souvent des mêmes formations que les chercheurs ou, issus de grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce, voulaient contribuer par la science sociale à la rénovation du pays. Ils avaient l'oreille du Prince et connaissaient les codes de la recherche. Ils jouaient le rôle d'entremetteurs entre chercheurs et administrations, réagissant d'un côté sur les textes, faisant de l'autre passer des messages propres à faire évoluer les agendas. Ils pouvaient devenir des spécialistes de la programmation et de l'animation de la recherche. Avec le temps, leur capacité d'engendrer des questionnements neufs pouvait s'éteindre¹⁵.

Aujourd'hui, les échanges avec les commanditaires sont multidirectionnels. Ces derniers sont aussi souvent plus exigeants et plus précis dans leurs commandes. S'ils participent à alimenter des mécanismes de respiration de la recherche, il faut se garder de tout angélisme. Ils peuvent être partenaires, mais ils sont aussi stratèges, parce que la production de connaissances, estampillées scientifiques, est une ressource de légitimation dans nombre de domaines. Cela est très visible par exemple concernant le statut des sciences en société (Bonneuil et Joly, 2013) comme aujourd'hui sur le climat et l'environnement, la santé publique et ses liens à l'alimentation et à l'exposition aux polluants, etc. Dans ces conditions la méthode sociologique et sa posture critique – qui peut lui être reprochée – tout comme la diversité des sources mobilisées deviennent essentielles. Dans le monde d'hier peuplé de commanditaires publics bienveillants, les chercheurs pouvaient se permettre d'être naïfs. Dans le monde actuel il leur faut être plus sociologues pour pouvoir se faire entendre – au sens propre – dans la cacophonie des discours sur les mêmes objets.

En effet, l'offre d'interprétations du monde dans tous ses domaines s'est démultipliée, donnant inévitablement lieu à des conflits d'expertise entre le sociologue et tous ceux qui, à un titre ou à un autre, se revendiquent comme des experts. La production du savoir s'est transformée. Il existe en germe la construction d'une « industrie de la connaissance ». Elle commence dans la recherche publique avec ses tâcherons (que sont les étudiants en maîtrise et les doctorants, mais aussi ses chercheurs sous contrat), ses enseignants et chercheurs permanents dans des organismes de recherche généralistes ou dédiés à des thèmes spécifiques – démographie, santé, agriculture, climat et environnement, pays en émergence, etc. – elle s'élargit avec les centres de recherche des grandes institutions publiques – les ministères¹⁶, elle se prolonge avec des centres de recherche

15. Situation bien différente de celle des États-Unis avec ses *embedded academics*, circulant au cours de leur carrière entre université, *think tanks* – *Rand corporation*, *Taubman center for state and local government*, *Manhattan institute*, etc. –, administration, Banque mondiale et Fonds monétaire international, etc. Ces mobilités gardent en éveil : à travers ces allers et retours l'universitaire apporte sa compétence, et poursuit autrement sa quête. De l'intérieur de ces organisations il a accès à des informations inaccessibles au chercheur extérieur.

16. On l'oublie mais en France le plus grand producteur d'analyses sur l'économie est le ministère des Finances (Bercy pour faire court). Ses travaux, dont une petite partie est publiée, irriguent tout le système politico-administratif et participent, bien plus qu'un livre de chercheur, à la construction d'un consensus de place.

ou des directions dans les grandes firmes publiques et privées¹⁷. Enfin il faut prendre en compte l'énorme développement des sociétés de conseil et d'ingénierie (McKenna, 2006). Le paysage change aussi avec l'émergence de nouveaux pays ; l'action stratégique de la Chine en est un exemple¹⁸. Bref, les sociologues ne sont plus en situation de monopole pour énoncer les problèmes du monde. Ils sont en compétition avec ces nouveaux venus mieux organisés pour délivrer des « visions » et des « récits ». Mais si l'on regarde froidement les choses ces récits sont le plus souvent construits par les acteurs les plus stratégiques et pas nécessairement les plus visibles (Lascoumes et Lorrain, 2007) ; un retour sur les années 1990 et la construction de l'univers enchanté de la « nouvelle économie » en est une illustration.

Enfin, tandis que les sources se démultiplient et que les problèmes d'accès deviennent plus souvent liés à la surabondance qu'à la rareté, les enquêtés eux-mêmes se transforment. Abreuvés de discours sur la réalité, plus éduqués que dans les années 1970, moins sensibles aux effets d'imposition sociale par le statut, ils ont souvent aptes à développer eux-mêmes une théorie de leur réalité, ils ont plus qu'avant quelque chose à dire en généralité sur le monde dont l'enquêteur cherche à percer les mystères. Pas un adolescent rencontré au bas d'une cage d'escalier qui ne puisse expliquer savamment à son interviewer les sources sociologiques du malaise des banlieues, pas un salarié d'entreprise qui ne soit à même de développer un embryon d'analyse organisationnelle, pas un père divorcé qui ne sache disserter sur les familles recomposées, etc. Les relations enquêtés/enquêteurs sont ainsi, toutes proportions gardées, devenues plus symétriques. Aussi, si l'accès aux enquêtés de statut social élevé reste toujours une question délicate (Willemez *et al.*, 1994) – qui demande d'exhiber des signes de statut, âge, notoriété, relations – l'accès aux enquêtés plus modestes conduit-il lui aussi à des situations d'échange souvent plus complexes qu'auparavant dont les sociologues peuvent tirer parti. En effet, l'échange ainsi conçu est aussi un test de robustesse. D'abord il aide à croiser et valider des faits en jouant sur des interlocuteurs qui ne sont pas tous prêts à jouer également le jeu de l'enquête, qui n'ont pas la même mémoire ni la même perception des événements. Ensuite la qualité de l'analyse est validée par sa capacité à faire également sens pour chaque groupe d'acteurs concernés. À cet égard, il n'est pas sans intérêt pour le sociologue de retravailler ses textes sous le regard des divers acteurs concernés.

Si la sociologie veut encore faire entendre sa voix, elle doit prendre en compte le fait qu'elle a perdu son monopole sur l'offre de discours sur le social, que sa légitimité est ébranlée par la montée en puissance d'offres d'interprétation plus directes, tant de la part d'une économie conquérante qui pénètre avec sans-gêne¹⁹ sur ses territoires que de journalistes²⁰ ou de consultants, produisant parfois des analyses d'une qualité incontestable, parfois se contentant de se couler dans l'air du temps. Aussi pour affirmer

17. Les niveaux groupe ou « corporate » ont des directions de la recherche, des directions des relations institutionnelles.

Dans ces structures les gens lisent, ils sont à l'écoute, ils écrivent des synthèses, des notes stratégiques pour leur direction générale, ils participent au travail de lobbying en direction des institutions. Toutes ces constructions argumentées participent du travail de production de connaissances.

18. Après l'entrée de la Chine populaire dans l'accord mondial du commerce, en 2002, ses instances dirigeantes soulignent l'importance de la recherche – ils diffusent des données sur le classement des revues et des universités et mobilisent les universités sur quelques thèmes stratégiques.

19. ABBOTT (1988) montre, la démonstration est bien connue, que tel est le sort des plus faibles dans un univers darwinien de concurrence professionnelle.

20. Tout sociologue conviendra par exemple qu'un ouvrage comme celui qu'a publié en 2010 par la journaliste Florence Aubenas, *Le quai de Ouistrebam*, est un magnifique texte d'ethnologie du travail précaire, reposant sur une immersion longue en observation participante.

sa force, la sociologie doit-elle, elle aussi, se mettre en ordre de bataille pour maintenir ce qui fait ou devrait faire sa force et ses avantages compétitifs et renforcer sa capacité à monter en généralité et à parler à tous – l'enquête au plus près des phénomènes, la rigueur des méthodes, la transparence des sources, l'inscription dans un système interprétatif convaincant par sa force intellectuelle comme par sa capacité à rendre compte de toutes ses données.

À cet égard, le contact rapproché avec les acteurs devrait être une ressource prému-nissant contre le jargon et la cuistrerie, jargon de spécialistes qui fait obstacle à la lisibilité sans toujours ajouter grand-chose à la rigueur, cuistrerie des interprétations qui « arrivent (savamment) après la bataille » alors que les acteurs ont déjà tout compris.

Les problèmes nés de la transformation du monde et de la position des sociologues dans le monde concernent directement, en ce début de XXI^e siècle, la vitalité de la sociologie. La pluralité des lieux de commandes, la diversité des questionnements et des domaines tirent la discipline vers le morcellement des objets comme des résultats. Pour que la sociologie garde sa vitalité et réaffirme son influence elle doit s'interroger sur les grandes questions qu'on lui pose et qu'elle se pose : est-elle porteuse de progrès et d'une ambition collective ? Quelles sont les plus-values de l'approche sociologique de ces questions ? C'est ici que les conclusions de Pierre Veltz dans cet ouvrage prennent toute leur force :

« Sans l'épreuve du réel, les sciences sociales peuvent devenir un écosystème professionnel vaguement parallèle, animé de conversations brillantes et autoréférentielles, mais coupées du réel... Le monde dans lequel nous entrons est trop riche de potentialités et de dangers, trop excitant et inquiétant, pour que certains ne se contentent pas de la distance critique confortablement bâtie dans le cocon académique, mais tentent l'aventure à risque de la proximité critique. »

Pourquoi faire de la sociologie ?

Même si plusieurs des auteurs ici réunis expliquent leur parcours et leurs choix individuels, afin de mieux faire ressortir l'état de la discipline à leurs débuts, ils ne nous disent pas vraiment pourquoi ils ont pris le parti de devenir chercheur, pourquoi ils consacrent tant d'énergie à leur métier sans y être à proprement parler contraints, tout au long d'une carrière qui se prolonge pour beaucoup bien au-delà de l'âge de la retraite ? Pour comprendre les dynamiques de la recherche en sciences sociales il faut aussi s'interroger sur les ressorts profonds qui guident les chercheurs. Nous ne le saurons pas encore au terme de cet ouvrage, sans doute parce que cela tient trop du quant-à-soi.

De nombreux chapitres évoquent les efforts déployés pour construire un domaine et des questions de recherche. Une fois l'édifice achevé, les sociologues ont tendance à le voir comme un donné, une évidence qu'il s'agit de défendre contre vents et marées, posture qui peut constituer d'ailleurs un lourd obstacle à l'innovation. Mais au départ ce n'est pas de cela qu'il s'agit : une question de recherche en construction est peuplée de faits sociaux mal articulés, où se croisent des affirmations mal étayées, des rumeurs, des jugements de valeur. Faire recherche c'est au départ mettre de l'ordre, selon un processus circulaire qui lie l'établissement de faits – qui les construit autant qu'il les constate – sur lesquels il est possible de s'appuyer et l'énoncé d'hypothèses explicatives. On appelle cela la fabrication d'un programme de recherche. Les plus jeunes auteur(e)s dévoilent ici les enthousiasmes de leurs premières élaborations. Les plus ancien(ne)s révèlent que cette activité peut parfois occuper toute une vie.

Références

- ABBOTT A., *The System of Professions: An Essay on the Division of Expert Labor (Institutions)*, Chicago, Chicago University Press, 1988.
- AMIOT M., *Contre l'État, les sociologues*, Paris, Éditions de l'Ehess, 1986.
- AMIOT M., « L'enseignement de la sociologie en France. Résumé et conclusions d'une enquête conduite à l'initiative de la Société française de sociologie », *Revue française de sociologie*, XXV-2, 1984, p. 281-291.
- AUBENAS F., *Le quai de Ouistreham*, Paris, Éditions de l'Olivier, 2010.
- BECKER H. S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, La Découverte, coll. « Guides Repères », 2002.
- BÉRAUD C., COULMONT B., *Les courants contemporains de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2008.
- BEZES P., CHAUVIÈRE M., CHEVALIER J., MONTRICHER N. (de), OCQUETEAU F. (dir.), *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V^e République*, Paris, La Découverte, 2005.
- BONNEUIL C., JOLY P.-B., *Sciences, Techniques et Société*, Paris, La Découverte, 2013.
- CALLON M., « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques dans la Baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, n° 36, 1986.
- CHAPOULIE J.-M. et DUBAR C., *La recherche en sociologie dans les universités*, rapport multigraphié, IRESCO, 1992.
- CHAPOULIE J.-M., KOURCHID O., ROBERT J.-R., SOHN A.-M., *Sociologues et sociologies. La France des années 60*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- CHENU A., Une institution sans intention. La sociologie en France depuis l'après-guerre, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 141-142, mars 2002, p. 46-61.
- COUSIN B., DEMAZIÈRE D., « French Sociology at the Turn of the 21st Century », *Global Dialogue*, 4(3), 2014, p. 22-23.
- DARBEL A., SCHNAPPER D., *Morphologie de la haute administration française*, Paris, La Haye, Mouton, 1969.
- DARRAS, *Le partage des bénéfiques. Expansion et inégalité en France*, préface de C. Gruson, Paris, Les Éditions de Minuit, 1966.
- DESJEUX D., « Sociologies extra-universitaires en France », in M. LEGRAND, J.-F. GUILLAUME, D. VRANCKEN (dir.), *La Sociologie et ses métiers*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- DROUARD A., « Réflexions sur une chronologie : le développement des sciences sociales en France de 1945 à la fin des années soixante », *Revue française de sociologie*, XXIII-1, 1982, p. 55-85.
- GIRIN J., « Les agencements organisationnels », in F. CHARUE-DUBOC *et al.*, *Des savoirs en action, Contributions de la recherche en gestion*, L'Harmattan, coll. « Logiques de gestion », 1995, p. 233-279.
- HEILBRON J., « Pionniers par défaut? Les premières années du Centre d'études sociologiques (1946-1960) », *Revue française de sociologie*, XXXII-3, 1991, p. 365-379.
- HOUEVILLE G., *Le métier de sociologue en France depuis 1945. Renaissance d'une discipline*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.
- JAROUSSE J.-P., « Les contradictions de l'université de masse dix ans après (1973-1983) », *Revue française de sociologie*, XXV-1, 1984, p. 191-210.
- LAHIRE B. (dir.), *À quoi sert la sociologie?*, Paris, La Découverte, 2002.
- LASCOURMES P. et LORRAIN D., « Trous noirs du pouvoir (les intermédiaires de l'action publique) », *Sociologie du travail*, vol. 49, 1, 2007, p. 1-9.
- LATOUR B., *Une sociologie sans objet? Note théorique sur l'interobjectivité*, *Sociologie du travail*, 1994, p.587-607.
- LATOUR B., *Ré-assembler le social*, Paris, La Découverte, 2006.

- LE GALL B., SOULIÉ C., « Sociologie et philosophie. Étude comparée de leurs évolutions socio-démographiques à l'université depuis le début des années 1970 », *Annuaire des sociologues enseignants du supérieur*, ASES, 2007.
- LEPENIES, W., *Les trois cultures. Entre science et littérature l'avènement de la sociologie*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1990.
- MARUANI M. et MERON M., *Un siècle de travail des femmes en France, 1901-2011*, Paris, La Découverte, 2012.
- LAUFER J., *L'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2014.
- MERTON R. K., *On Sociological Theories of the Middle Range, in Social Theory and Social Structure*, 1949 (1st édition), p. 39-73.
- McKENNA, Ch. D., *The World's Newest Profession. Management Consulting in the Twentieth Century*, Cambridge University Press, Cambridge, 2006.
- MENDRAS H., *Comment devenir sociologue. Souvenirs d'un vieux mandarin*, Arles, Actes Sud, 1995.
- PARADEISE C., *La vie des marchés du travail fermés. La marine marchande*, thèse de doctorat d'État, université Paris 4, 1985.
- PARADEISE C., THÉNIG J.-C., *In search of Academic Quality*, Palgrave-McMillan, 2015.
- PASSERON J.-C., *Le raisonnement sociologique : un espace non poppérien de l'argumentation (éditions refondue et augmentée)*, Paris, Albin Michel, 2005.
- PASSERON J.-C., *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2006.
- PIRIOU O., *La face cachée de la sociologie. À la découverte des sociologues praticiens*, Paris, Belin, 2006.
- SAINSAULIEU R., « La profession de sociologue en France », in H. MENDRAS, M. VERRET, *Les champs de la sociologie française*, Paris, Colin, 1988, p. 247-256.
- SOCIOLOGIES, *Débats : la situation actuelle de la sociologie*, 2011-2013, [<http://sociologies.revues.org/3547>].
- SINGLY F. (de), *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, Presses universitaires de France, 1987.
- THÉVENOT L., « Les investissements de forme », in L. THÉVENOT (éd.) *Conventions économiques*, Paris, Presses universitaires de France (Cahiers de Centre d'étude de l'emploi), 1986, p. 21-71.
- TRÉANTON J.-R., « Les premières années du Centre d'études sociologiques (1946-1955) », *Revue française de sociologie*, XXXII-3, 1991, p. 381-404.
- TRÉANTON J.-R., « Les débuts du CES, 1946-1955 (suite) », *Revue française de sociologie*, XXXIII-3, 1992, p. 487-495.
- TRICOIRE A., *Action publique et pratiques scientifiques. Interactions autour d'un projet de recherche européen*, thèse pour le doctorat de sociologie, université Toulouse II Le Mirail, 2008.
- WHYTE W. F., *Street Corner Society. The Social Structure of an Italian Slum*, Chicago, The University of Chicago Press, 1993 (4th édition).
- WILLEMEZ L., SURDEZ M., PAVIS F., CHAMBOREDON H., « S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, vol. 16, n° 16, 1994, p. 114-132.